

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
 AVENUE DE LA GARE
 Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :
 Mardi Vendredi

Valais	le mm.	10 ct.	10 ct.
Suisse	"	13 ct.	18 ct.
Etranger	"	14 ct.	20 ct.
Réclames Valais	"	22 ct.	22 ct.
Réclames Suisse	"	28 ct.	40 ct.
Mortuaires	"	20 ct.	20 ct.

Chèques postaux llc 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS
 PAR ANNÉE:
 2 fois par semaine Fr. 8.-
 Mardi et vendredi
 Avec assurance-accidents
 pour 2 personnes 11.30
 Bulletin Officiel 7.-

Le Vendredi :
Edition spéciale

Chèques postaux llc 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente

Le problème des vins au Grand Conseil

Dans le numéro de mardi, notre journal a publié le décret voté le 1er octobre, lors de la séance extraordinaire du Grand Conseil.

La mévente des vins et les moyens propres à remédier à cette situation extrêmement difficile ont occupé nos députés durant quatre heures d'horloge.

On s'attendait à des interpellations passionnées et à de violentes diatribes contre ceux que l'on rend responsables de la crise.

Eh bien non ! les manifestations populaires qui ont eu lieu dans les diverses localités du canton, dénonçant des abus criants, n'ont trouvé aucun écho au sein du Grand Conseil.

Est-ce à dire que ces démonstrations massives des intéressés n'ont absolument servi à rien ? Nous ne voudrions pas l'affirmer. Car elles n'auraient été qu'un indice de la température, disons pour être plus clair, de l'état d'esprit des vigneron, que cela aurait suffi à les justifier.

Mais la session extraordinaire du Grand Conseil aura du moins permis au Conseil d'Etat de se justifier devant l'opinion. C'est pourquoi il aura saisi avec joie, croyons-nous, la perche qu'a bien voulu lui tendre le parti socialiste en demandant la convocation de cette séance.

Car, à moins d'être bien naïf ou d'une mauvaise foi notoire, on pouvait être assuré que nos autorités cantonales feraient tout ce qui était matériellement en leur pouvoir pour venir en aide à notre viticulture.

Mais, chacun le sait, il appartient à Berne de prendre une décision en dernier ressort. Ce n'est plus seulement une affaire cantonale, mais fédérale ; on peut même dire qu'elle a des répercussions internationales puisque l'importation massive des vins étrangers est à l'origine de la crise.

Nos députés avaient à se prononcer sur la participation financière du canton à l'action de secours décidée par les autorités fédérales. On sait que l'aide de la Confédération était subordonnée au paiement, par le Valais, d'une subvention de 400,000 fr.

Sur la question de principe, comme on s'y attendait, l'unanimité s'est rapidement faite. Mais les divergences se sont manifestées dès qu'il fallut déterminer les modalités de la couverture financière de l'opération. Le Conseil d'Etat avait prévu assez justement dans son message que ce montant serait couvert en l'espace de 2 ans, au besoin 3, au moyen de centimes additionnels perçus sur le sommaire imposable du vignoble, à raison de 3 % au minimum par année.

Quelques députés ont proposé d'autres moyens plus ou moins heureux ou ridicules de se procurer des ressources. Pourtant cet article a été maintenu tel qu'il avait été élaboré par le pouvoir exécutif ; on a seulement

prévu à l'art. 2 une réduction de l'impôt phylloxérique. Il était assez dangereux, en effet, d'appliquer une autre solution, car le précédent aurait pu être invoqué par les diverses branches de notre économie chaque fois qu'elles seraient frappées par la crise. L'intervention de l'Etat pouvait devenir fréquente et mener loin.

M. Edmond Giroud, un authentique représentant du vignoble, n'a pas craint de déclarer avec beaucoup de bon sens : « Ce sont les vigneron qui doivent accepter le sacrifice de payer, ceci dans l'intérêt même du vignoble. »

Et maintenant, comment se présente actuellement la situation ? Sachant que la récolte de 1949 est évaluée à 55 millions de litres, on peut dire que l'effort en faveur du vignoble est considérable puisque l'utilisation de plus du tiers de la production est assurée. En effet, seulement pour le Valais, on compte traiter par la concentration du moût 7 millions de litres ; 1 million et demi de litres du 1948 seront pris en charge par la Cavi et vendus par les coopératives de consommation et par les commerces de détail ; on compte vendre 1 million et demi à 2 millions de kilos de raisins de table ; total 10 millions de litres sur une production de 20 à 22 millions.

La situation ne serait donc pas désastreuse s'il n'y avait pas, dans l'ensemble de la Confédération, encore 60 millions de litres de la récolte de 1948, voire de 1947, qui attendent dans les caves.

Mais, on saurait assez le répéter, toutes les solutions proposées, toutes les peines que les autorités se sont données et pour lesquelles elles méritent de vives félicitations, ne sont que des mesures provisoires qui ne résolvent rien définitivement.

Il faut que le statut du vin soit mis sur pied le plus rapidement possible, et qu'il soit conçu de telle façon que les viticulteurs n'aient plus à tendre la main. Ceux qui se sont dépensés sans compter pour trouver les mesures provisoires que nous avons relevées et les faire appliquer, feront l'impossible pour que le produit de nos vignes ait un écoulement normal dans le pays.

Un prix de vente raisonnable dans les établissements publics, et surtout la subordination des importations à la prise en charge des vins du pays par les importateurs sont les deux moyens les plus efficaces pour assurer la vente des vins à un prix rémunérateur.

Mais il ne faudrait pas se faire d'illusions : les gros prix payés certaines années étaient excessifs et ils ne pourront plus servir de base ; les vigneron sont d'ailleurs assez intelligents pour ne pas se laisser à ce sujet. Ils demandent un prix normal qui leur permette, aussi bien qu'aux autres travailleurs des champs ou de l'atelier, de gagner honnêtement leur vie.

Ce ne fut malheureusement pas le cas l'an dernier. Nous espérons que grâce à l'action de secours ils seront mieux rémunérés cette année. Et mieux encore quand le statut des vins sera définitivement entré en vigueur.

Ce sera pour 1950, espérons-le. CL...n.

— Garçon, le vin d'aujourd'hui a un drôle de goût. Le patron au garçon : — Victor, vous avez encore oublié de mettre de l'eau dedans.

L'homme de goût...

s'habille chez
P.M. Giroud, Confection
 successeur d'Ulysse, Martigny-Ville



L'Administration du journal „Le Rhône“ informe le public qu'aucune annonce n'est acceptée après
8 h. 30 les mardis et vendredis,
 jours de parution du journal. Seuls les avis mortuaires peuvent faire exception.

Scandales de notre temps

Encore la Forclaz !

Si la réfection de cette route en colimaçon, qui nous relie de la façon la plus ahurissante à l'une des principales régions touristiques de la France, se fait bien attendre, il est du moins réconfortant de constater que le département des travaux publics de notre canton possède dans ses cartons un plan précis qui permettra une réalisation immédiate dès que la question financière sera réglée.

Dû à l'ingénieur Jacques Wolf, ce projet comprend deux variantes.

La première consisterait à utiliser pour la plus grande partie le tracé actuel de la route de la Forclaz, avec quelques corrections. Bien que cette solution ait la faveur du département des travaux publics, parce qu'elle permettrait d'effectuer les travaux par étapes, elle semble insuffisante. Comment serait-il possible en effet que le parcours existant puisse répondre pleinement, même amélioré, aux exigences d'aujourd'hui ? Cela tombe sous le sens.

On risquerait d'y engouffrer peu à peu des millions sans atteindre le résultat. Il faut une formule plus moderne, et cette formule paraît offerte par la deuxième variante du projet.

Ici l'on adopterait dès le Brocard un tracé nouveau. En deux virages, le premier dans les vignes de Plan-Cerisier, l'autre au village de La Fontaine, on rejoindrait la route de Ravoire. Celle-ci serait bien entendu aménagée comme il convient, et après un troisième virage, à Ravoire celui-là, la route atteindrait le col de la Forclaz d'un seul jet, en pente régulière à 6 %.

Passé ce col, la descente s'effectuerait au même endroit qu'aujourd'hui mais avec la correction nécessaire, le virage étant déplacé plus au sud et la pente n'excédant pas 6 à 6,5 %. La longueur totale de la route depuis le Brocard serait de 19 km., avec trois virages seulement, tandis que le trajet actuel, qui s'étend sur 17 km., ne comprend pas moins de trente-sept virages !

Ajoutons que ce tracé permettrait de desservir la région de Ravoire, d'où l'on jouit d'un coup d'œil splendide sur la vallée du Rhône ; que la première partie, conduisant à Ravoire, ne comprendrait également pas plus de 6 à 6,5 % de pente, et qu'en conséquence l'automobiliste pourrait, sur l'ensemble du parcours entre Martigny et Châtelard, circuler en prise, ce qui est une donnée essentielle de la grande voie touristique moderne ; que le projet dont il s'agit, très séduisant sur la carte, a été vérifié sur le terrain par M. Wolf, qui le déclare réalisable en tous points, et enfin que le coût de ce détournement serait de l'ordre de 4 millions de francs (soit, si l'on réussit à faire « classer » la Forclaz, 2,6 millions à la charge de la Confédération, 1 pour l'Etat du Valais et 0,4 pour les communes.

Pour quiconque connaît la route de Ravoire qui, déjà fort agréable à l'heure qu'il est, s'élève en pente douce et régulière à travers la forêt et débouche ensuite sur ce belvédère fameux d'où l'on découvre toute la plaine, de Martigny à Sion, il ne fait pas de doute que cette conception est infiniment supérieure à la première.

Alors que partout ailleurs on cherche dans toute entreprise de ce genre à supprimer les lacets et les pentes raides, et à ménager un point de vue chaque fois que cela est possible, il serait bien triste de rester, chez nous, enfoncé dans la routine, le compromis bureaucratique et le mauvais replâtrage. Il nous faut des vues plus larges. Il nous faut renoncer de temps en temps à appliquer, comme on dit, un emplâtre sur une jambe de bois.

(« Journal de Sierre. »)

B. O.

(Réd.) — Nous approuvons entièrement l'article de M. Bojen Olsommer, directeur de la Chambre de commerce valaisanne.)

— Réflexion faite, voudriez-vous me photographier de dos ? C'est pour offrir à une jeune fille avec qui je fais du tandem le dimanche.

SUR LE VIF...

Ces petits mutins...

A la chère maman d'un bon petit diable...

Je connais un bout d'homme haut comme ça... Oh ! je ne le présenterai pas comme un modèle, un de ces petits saints bien sages, qu'on vous offre en image, les mains jointes et les yeux levés vers le ciel.

François est comme la plupart des garçonnets de son âge : étourdi, espiègle, aimant à courir et à jouer, adorant être dehors sous le soleil comme sous la pluie...

Il se fâche tout rouge quand on le contrarie ou qu'on lui prend ses jouets. Ou même si un autre enfant refuse de partager ses jeux. Il sait même cogner, cas échéant !

Et pour pleurer il est un peu là, je vous assure. Mais, à cet âge, les ris sont près des larmes et il n'est pas rare que notre petit homme de moins de trois ans montre, quand l'orage est passé, un visage souriant bien qu'inondé de pleurs.

Les mamans connaissent ça, parbleu ! Et bien des papas aussi, n'est-ce pas ?

Je vous ai dit que François avait les défauts et je pense aussi les qualités des enfants de son âge. Pourtant, il y a aussi chez ce petit blondin une bonté et une grandeur d'âme, si l'on peut dire, que l'on ne rencontre pas toujours. Et une confiance, une foi à transporter les montagnes.

Il y a quelque temps, son père avait dû s'alerter. Sa mère lui suggéra alors de prier pour la guérison de son papa. Sur-le-champ, le brave petit s'en fut dans sa chambrette et, interpellant le crucifix qui est fixé à la paroi au-dessus de son lit : « Yens vite, Zézus, guérir papa ! Yens vite ! »

Et, courant vers son père : « Zézus y va venir et tu seras pus malade... »

En voyant le sourire sur les lèvres paternelles, l'enfant eut la conviction que sa prière avait été déjà exaucée.

Un sourire mêlé de pleurs. Les larmes de l'émotion reconnaissante.

Ce brumeux matin d'octobre, un convoi funèbre accompagnait au champ de repos une maman laissant un jeune orphelin de sept ou huit ans. François avait appris de la bouche maternelle que cet enfant — qu'il connaissait très peu — n'avait plus de maman pour lui donner des caresses et l'aimer... Il réfléchit une seconde, puis avec une belle conviction : « Ze vais dire au garçon de venir çez nous. On l'aimera bien et ze lui prêterai mes zouets. »

Brave petit cœur, va !

Freddy.

Un phoque va se mesurer avec un crocodile à travers la Manche

On sait que la traversée de la Manche à la nage a été à l'honneur ces mois derniers. Aujourd'hui, toute la presse parisienne s'occupe d'un nouveau sujet qui va, paraît-il, traverser le canal. Il s'agit d'un phoque du nom de Pierre. Les journaux parisiens publient sa photo en première page et donnent de fréquentes nouvelles sur son appétit et son état général.

Or, on apprend ce matin qu'un citoyen égyptien se serait inscrit pour opposer à l'animal nordique un magnifique crocodile du Nil, dans cette compétition dans la Manche.

Gageons qu'il y aura du sport !

Fondation « Pour la Vieillesse »

La collecte cantonale de la Fondation est organisée dans chaque commune. Nos quêteurs frappent à toutes les portes. Recevez-les avec bienveillance et pensez dès à présent à préparer votre obole. Vous ne pouvez donner beaucoup ? Donnez peu, mais de grand cœur. Nous vous serons reconnaissants pour le don le plus modeste.

Automobilistes !

Pour tous travaux de garniture intérieure de votre voiture :

Paul DARBELLAY Martigny-Ville
 sellier, téléphone 6 11 75

Underwood portative

Votre machine

50 ans d'expérience

50 ans de représentation en Suisse

25 ans de représentation en Valais

Démonstrations et essais



Agence Underwood S. A. Marius Trosselli et ses fils

LAUSANNE : Place St-Laurent - Pichard 6 tél. (021) 2 70 17

SION : Hallenbarter & C^{ie}, » (027) 2 10 63

MARTIGNY : Papeterie Gaillard, » (026) 6 11 59

« LA SUISSE »

ZURICH
 Incendie - Vol - Eaux - Glaces

HELVETIA-VIE

Vie - Maladie

HELVETIA-Accidents

Accidents - R.C. - Casco

Devis, offres, projets sans engagement par

PAUL GASSER, SION

Rue de Lausanne

Toutes assurances

LES SPORTS EN VALAIS

et allettes...



FOOTBALL

Le calendrier du 9 octobre

Interrompu dimanche dernier soit par la Coupe (suisse et valaisanne) soit par la compétition cantonale, le championnat suisse reprendra après-demain tous ses droits.

Les matches

du dimanche 9 octobre



SIERRE Stade des Condémines

13 h. Sierre jun. II - Monthey jun. I
14 h. 30 Sierre II - Martigny I
16 h. 10 Sierre III - Brigue II

CHIPPIS Parc des Sports

13 h. 15 Chippis jun. - Salquenen jun.
15 h. Chippis I - Villeneuve I

BOUVERET Parc des Sports

15 h. Bouveret I - Collombey I

CHAMOSON Parc des Sports

13 h. 30 Chamoson II - Ardon II
15 h. 30 Chamoson I - Sion II

MURAZ Parc des Sports

13 h. 30 Muraz jun. - Saxon jun.
15 h. Muraz I - Fully I

LEYTRON Parc des Sports

13 h. 30 Leytron II - Saillon I
15 h. 15 Leytron I - Riddes II

En Première Ligue, Sierre se rendra à Yverdon y défier une équipe locale guère plus chanceuse en Coupe suisse que celle de nos amis siérois puisqu'elle fut éliminée 1 à 0 aussi par un club de catégorie inférieure. Les chances s'égalisent donc et un match nul mettrait les adversaires peut-être d'accord...

En Deuxième Ligue, à part Monthey bénéficiant d'un jour de repos, toutes les équipes seront dans le « bain » avec les rencontres suivantes : St-Léonard-Aigle, Chippis-Villeneuve, Sion-Chalais, Sierre II-Martigny et Grône-St-Maurice.

St-Léonard et Chippis ont mené la vie si dure à leurs adversaires dimanche passé que nous leur faisons entièrement crédit cette fois ; les Vaudois ne doivent certainement pas s'attendre à glaner des points dans ce voyage en terre valaisanne... Sion, avec le vent en poupe, doublera ce nouveau cap sans danger, alors que ses rivaux les plus directs, Siérois et Martignerais, se livreront un duel bien incertain. Si l'expérience prévaut en faveur des derniers, sait-on au juste ce à quoi sont capables les leaders actuels ? Nous le saurons dimanche soir. Il reste la partie de Grône laquelle verra les locaux s'incliner devant l'impétueuse formation de la vieille Agaune.

En Troisième Ligue, Viège-Salquenen, Saxon-Granges, Ardon-Brigue, Chamoson-Sion II, Bouveret-Collombey, Muraz-Fully, Monthey II-Massongex et Vernayaz-Martigny II.

Les victoires de Viège et Saxon ne faisant aucun doute, gageons que Brigue (même en déplacement) et Bouveret trouveront les moyens d'empocher les fameux points à l'enjeu... Ailleurs, succès des locaux à prévoir, avec quelques réserves à Muraz et Vernayaz.

En Quatrième Ligue, 24 équipes sur les rangs : Sierre III-Brigue II, Steg-Niedergesteln, Viège II-Chippis, Chalais II-Châteauneuf, St-Léonard II-Riddes I, Chamoson II-Ardon II, Leytron I-Riddes II, Saxon II-Martigny III, Leytron II-Saillon I, Doréaz-Evionnaz II, St-Maurice II-St-Gingolph et Vouvy-Evionnaz I.

Sierre III, Riddes I et Leytron I confirmeront probablement leurs prétentions, alors qu'Evionnaz I, un autre chef de file, ne sera guère à la fête du côté de Vouvy...

Chez les juniors, 24 équipes aussi en lice et nous donnant le programme que voici : Sierre II-Monthey, Sion I-St-Maurice, Martigny-Sierre I, Monthey II-Sion II, Brigue-Chalais, Granges-Viège, Chippis-Salquenen, Lens-Ardon, St-Léonard-Leytron, Grône-Chamoson, Muraz-Saxon et Vernayaz-Fully.

A suivre de près les matches de Sion, Martigny et Vernayaz.

Un grand match à Sierre

Après le beau début de saison des réserves siéroises, les supporters commencent à sentir des frissons. C'est que, dimanche à 14 h. 45, la redoutable équipe de Martigny évoluera sur le stade de Condémines contre Sierre II. Chez les joueurs, le moral est gonflé à bloc et ils ne vendront pas leur peau aussi facilement qu'on pourrait le penser. Les Siérois nous ont réservé de jolies surprises et nous en accepterions volontiers une nouvelle.

Martigny sera peut-être la première équipe à faire trébucher nos couleurs. Nous avons tout loisir de le croire, tout en souhaitant que le meilleur gagne. Cly.



MOTOCYCLISME

Les meilleurs motocyclistes suisses au Circuit de Martigny

Ainsi donc, demain samedi et dimanche, le public valaisan aura pour la première fois l'insigne privilège d'assister, en la cité d'Octodure, à une course nationale de motos et side-cars. Pour avoir osé tenter une expérience d'une telle audace, les organisateurs martignerais méritent certainement un grand coup de chapeau, mais plus encore l'aide tangible de 5000 à 10,000 spectateurs ! La toute grande foule tient donc le sort du Circuit des 13 Etoiles dans le fond de son portemonnaie, si l'on peut dire... Nous avons dit le chiffre astronomique de la mise sur pied de cette manifestation sensationnelle : 15,000 francs ! Inutile de faire un dessin plus éloquent...

A véritablement parler, les organisateurs sont on ne peut plus optimistes quant à la complète réussite sportive et financière de la fête. Il y a d'ailleurs de quoi, puisque 60 coureurs exactement s'aligneront au départ. Venant de Lugano, Neuchâtel, Berne, Zurich, Genève et même du Valais, tous les meilleurs motocyclistes du pays ont répondu à l'appel du Moto-Club de Martigny.

Soulignons en particulier la présence des Zellweger, Mazzola, Balmelli, Zweifel, Balmer, Giger, Rezzonico et du fameux side-cariste Richlin, avec son épouse comme partenaire. Ce qui prouve que bien des représentations du sexe faible n'ont pas toujours froid aux yeux...

Pour peu que le beau temps soit de la partie, ce sera parfait. La ville se présente déjà sous un air de fête du meilleur augure...

Rappelons brièvement que la circulation sera interrompue samedi après-midi sur la route cantonale Charat-Martigny afin de permettre les essais qui auront lieu de 14 à 17 h. La circulation sera déviée par Fully. Les mêmes dispositions seront prises dimanche matin et après-midi. Tous à Martigny les 8 et 9 octobre. Vous y vivrez des heures passionnantes.

F. Dt.

La petite gazette des sportifs

* Le tirage au sort de la Coupe suisse, pour le 3e tour principal, du 30 octobre, a désigné comme adversaire de St-Maurice la prestigieuse équipe du Servette F.C. Le match se déroulera à St-Maurice !

* Nous nous sommes laissés dire que René Luy, l'ex-gardien de Monthey, Lausanne et Cantonal, de retour de la Côte d'Yvoire, reprendrait prochainement du service au sein du club neuchâtelois.

* Le bruit court avec insistance que le jeune et excellent inter du F.C. St-Maurice, Michel Peney, serait en pourparlers de transfert aux Young Boys, une occupation professionnelle l'appelant dans la ville fédérale.

VALAIS

Les vigneron s'organisent

Dans le but de défendre les intérêts des vigneron, un comité d'action s'est donné pour mission d'organiser les vigneron valaisans en une fédération.

Le comité d'action est composé comme suit : MM. Bender Adrien, vice-président, Fully ; Berclaz Auguste, notaire, Sierre ; Clemenzo Frédéric, vigneron, Ardon ; Crittin Max, député, Sion ; Delaloye Louis, conseiller, Saxon ; Gaudard Joseph, président, Leytron ; Germanier Joseph, ancien président, Conthey ; Perrier Ludovic, ancien président, Saxon ; Salamin Adelphe, avocat, Sierre ; Solioz Victor, député, Riddes ; Theytaz Alfred, député, Sierre ; Vouilloz Alfred, député, Martigny-Bourg.

Un communiqué annoncera prochainement la date de l'assemblée des délégués des communes viticoles au cours de laquelle il sera procédé à la fondation de la fédération, à l'adoption des statuts comme aussi à l'examen des mesures propres à atteindre les buts proposés. Le comité d'action.

La centrale d'Aletsch

Les travaux de construction de la centrale d'Aletsch, qui utilisera l'eau de la Massa depuis sa sortie du grand glacier d'Aletsch jusqu'à son confluent avec le Rhône à Möré, progressent. Le premier groupe de cette usine pourra être mis en service le printemps prochain.

Cette usine d'Aletsch S.A., société issue de la Lon-

za, équipée d'une puissance maximum de 25,000 CV et capable de produire annuellement 80 millions de kWh. Sans appartenir aux « grandes réalisations », elle ne constitue pas moins une contribution précieuse de l'industrie privée à la mise en valeur de nos forces hydrauliques, si nécessaire aujourd'hui pour assurer le ravitaillement du pays en énergie électrique.

La galerie depuis la prise d'eau de la Massa dans la gorge du même nom, immédiatement en aval du glacier, jusqu'au château d'eau de Ried-Möré, sert en même temps à l'irrigation des montagnes de Möré. En été, une partie de l'eau recueillie du glacier sera mise à profit pour la culture du sol, bel exemple de collaboration entre les communes et l'industrie privée.

DANS NOS VILLAGES

RIDDÉS. — Le Football-Club informe ses nombreux amis et supporters qu'il organise dimanche 9 octobre, dès 15 heures, son grand bal annuel. Jeunes et vieux sont cordialement invités à venir se retremper dans cette ambiance joyeuse que seuls peuvent créer une bonne musique, des jeux divers et un de ces fendants... A dimanche !

MONTANA. — La police de sûreté a procédé dans cette station à l'arrestation d'une Vaudoise qui avait commis des vols à l'étalage pour plusieurs milliers de francs.

VAL D'ILLIEZ. — La doyenne de la commune, Mme veuve Marie Gonnat, née Dubois, vient de s'éteindre au bel âge de 95 ans.

Banque Populaire Valaisanne

Sion

AGENCES A MONTHEY ET SAXON

Traite toutes opérations de banque

SUISSE

Zurich-Milan en 4 h. 40.

Le succès remporté auprès du public par le rapide Berne-Milan-Berne a incité les C.F.F. à examiner la création d'un rapide du même genre pour l'été prochain entre Zurich et la capitale lombarde.

Le train quitterait Zurich à 6 h. du matin et arriverait à Milan à 10 h. 40. Il parcourrait sans arrêt les 187 km. séparant Zurich de Bellinzone.

Nos fruits sont très appréciés à l'étranger.

Au cours des vingt-cinq dernières années, le rendement de notre arboriculture fruitière a presque doublé, grâce à l'amélioration des soins donnés aux arbres. Cependant, malgré une intensification de la fabrication de cidre doux, de concentrés de fruits, etc., les récoltes dépassent de beaucoup les besoins de la consommation indigène. Chaque famille suisse devrait consommer 700 à 800 kg. de fruits pour absorber une récolte, même d'importance moyenne. Si l'on veut empêcher que le fruit, dont la valeur nutritive est sans égale, retrouve

le chemin du tonneau, il faut pouvoir exporter les excédents. Depuis bientôt un siècle, l'Allemagne a été le principal acheteur étranger de fruits suisses. Chaque année, plusieurs milliers de wagons de fruits à cidre partaient pour l'Allemagne du Sud, ce qui a fortement contribué à l'augmentation de la production dans les cantons de Thurgovie et de St-Gall. Arrêtées pendant la guerre, ces exportations ont repris en 1948 et ont atteint d'emblée 3000 wagons. A la Foire d'automne de Francfort, un pavillon du fruit suisse, dû à l'initiative de la Fruits-Union suisse, a remporté un énorme succès et contribué à faire connaître avantageusement nos fruits à l'étranger.

La première vente de vendanges.

A Chexbres a eu lieu la première vente de vendange de l'année. Elle réunissait les récoltes des communes de Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin. Les prix ont été de 0 fr. 96 et 1 fr. 23 le litre. La récolte est aux frais de l'acquéreur.

Poursuivi par un sanglier furieux, le chasseur soliloquait :

— Dire que c'est moi qui ai le permis de chasse !

CHATEAUNEUF

Ecole cantonale d'agriculture Ecole ménagère rurale

Cours professionnel en arboriculture fruitière et cultures maraîchères pour anciens élèves. Enseignement théorique et pratique.

Ouverture des cours : octobre

Demandez programme, renseignements et formulaires d'inscription à la Direction.

Salles à manger Chambres à coucher Studios

Reichenbach
& C^{ie} S.A., SION
FABRIQUE DE MEUBLES

Rideaux Linos Tapis
Qualité Prix modérés

Semaine Suisse

15-29 Oct. 1949

Honneur au travail national



Café-Restaurant du Grand-Quai Martigny-Gare

A l'occasion du Circuit National

MENUS SPÉCIAUX dep. Fr. 3.50

Assiette valaisanne Tranche Fondue
Endroit idéal pour assister à la course

On cherche à louer, entre Martigny et Charat, plusieurs

prés

Ecrire sous chiffres 161 à Publicitas, Martigny.

On prendrait en

hivernage

une vache, portante ou non. Bons soins assurés. André Revaz, Miéville.



Circuit National

des 13 Etoiles

Motos et Side-cars

Championnat suisse, catégorie nationale

Martigny-Ville 8-9 octobre 1949

Les meilleurs coureurs suisses au départ

PRIX D'ENTRÉE: Samedi 8 octobre dès 14 heures, Fr. 2.—, enfants Fr. 1.—
Dimanche 9 octobre dès 8 heures, Fr. 3.—, enfants Fr. 1.50

Le Martigny-Excursions

organise sa DERNIERE GRANDE COURSE DE LA SAISON les 15 et 16 oct.

TOUR DES ALPES

par le Simplon et retour par le Gd-St-Bernard, avec visite de Milan et Turin

30 fr. par personne

Places limitées. S'inscrire au plus vite à

Martigny-Excursions Martigny
Téléphone 6 10 71

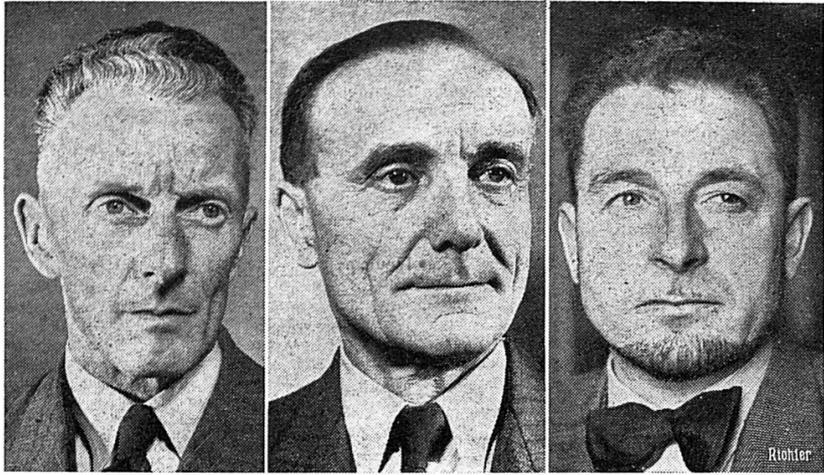
LES CLOTURES

du Circuit des 13 Etoiles sont à vendre de suite

à un prix avantageux, en bloc (3600 m²) ou par lots de 100, 200, 500 m².

S'adresser à

BOMPARD & C^{ie} MARTIGNY
INDUSTRIE DU BOIS Téléphone 6 10 14



Nominations aux CFF. De droite à gauche : Dr Hugo Gschwind, nouveau directeur général, successeur du Dr Meile démissionnaire. Au centre : le plus probable candidat à la présidence de la direction générale, Cesare Lucchini. Werner Tribelhorn devient chef principal d'exploitation

Chronique internationale

CHEZ LES OUVRIERS DES USINES SKODA.

Les ouvriers des usines Skoda, à Pilsen, ont adressé aux députés communistes et socialistes français une mise en garde exprimant leur mécontentement vu la situation qui règne actuellement en Tchécoslovaquie. Ce message, dont les auteurs prétendent être des ouvriers de Skoda, a la teneur suivante : « Nous avons souffert cruellement sous la domination des nazis et avons manifesté notre joie lors de la libération de notre pays. Lorsque la reconstruction commença, les communistes nous firent les plus belles promesses. De toutes ces promesses il ne reste rien. Il y a un mois, nous avions décidé de nous mettre en grève pour protester contre nos conditions de travail inhumaines. Le gouvernement n'a pas hésité à employer la force. Des centaines d'ouvriers ont été arrêtés, des centaines ont été condamnés aux travaux forcés et envoyés dans les mines. Le communisme n'est que l'instrument de l'impérialisme soviétique. Avant le coup d'Etat communiste, on nous avait promis des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. A présent, nous devons travailler plus longtemps et nos salaires ont été diminués de 20 %. Tous ceux qui rappellent aux communistes leurs promesses sont considérés comme des réactionnaires. Avant l'arrivée des communistes au pouvoir, notre peuple avait atteint un niveau social élevé. A présent, les agents de Staline cherchent à nous abrutir. En France, comme en Tchécoslovaquie, les communistes ne font que de belles promesses en sachant d'avance qu'elles ne seront pas tenues. »

Nous vous mettons en garde : ne suivez pas l'exemple des employés communistes en Tchécoslovaquie, qui ont trahi leur patrie et la liberté. La classe ouvrière européenne ne doit avoir d'autre but que de se libérer le plus tôt possible de l'emprise de Moscou. »

SI DES HOSTILITES ECLATAIENT EN YOUGOSLAVIE...

Dans les milieux généralement bien informés, on dit mercredi soir que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne auraient pris certaines décisions pour le cas où des hostilités éclateraient en Yougoslavie. Les deux gouvernements auraient décidé :

1. D'assister Tito en cas de guerre par d'importantes livraisons d'armes et de matériel de guerre et par une aide économique. Ces armes seraient envoyées de Malte via Trieste. Cette aide serait aussi accordée à Tito en cas de guerre civile.

2. Les deux Etats ne prendraient pas ouvertement le parti de Tito mais chercheraient à localiser les hostilités à la péninsule balkanique.

Ces décisions, dit-on encore, ont été prises à l'issue d'une importante conférence entre MM. Acheson et Bevin. Le président Truman ainsi que le Conseil national de sécurité auraient aussi examiné cette question et l'on croit pouvoir affirmer que le cabinet britannique a également étudié cette éventualité. On ne croit pas pour autant qu'une guerre soit à la veille d'éclater dans les Balkans bien qu'on ne puisse pas en exclure absolument la possibilité.

Un médecin découvre qui a tué !

Comment ce médecin, d'après un corps sans tête ni jambes, pût-il savoir qu'il y avait deux assassins - un boucher et une femme ? Comment identifia-t-il une victime avec un simple morceau de peau ? Lisez dans *Sélection* d'Octobre l'histoire de Sir B. Spilsbury, le premier médecin détective qui consacra sa vie à rendre vain même le crime parfait. Lisez aussi dans *Sélection* : *Les dernières heures d'un homme libre.* - *Celle qu'on aime est toujours belle.* - *La Cité des abeilles.* - *Le Pacte de l'Atlantique assurera-t-il la paix ?* - *Que savez-vous sur le sommeil ?* En tout 27 articles passionnants et de savoureuses petites histoires. Achetez dès maintenant chez votre marchand de journaux le numéro d'OCTOBRE de *Sélection* du Reader's Digest, 128 pages de texte - 1,25 Frs.

Vu de Turin, le projet de percement du tunnel du Mt-Blanc aurait du plomb dans l'aile

Le projet de percement du Mont-Blanc ne suscite plus à Turin autant d'intérêt qu'il y a deux ans, selon le correspondant de l'Agence télégraphique suisse à Turin. On réalise mieux aujourd'hui la lourde charge que cet ouvrage grandiose constituerait pour le budget de l'Etat italien. Le devis initial, qui s'élevait à 60 millions de francs suisses, dépasserait largement 70 millions. De plus, on juge peu probable une participation du capital privé dans la mesure prévue. La contribution de 4 millions demandée au Val d'Aoste, par exemple, est purement illusoire et tomberait inévitablement à la charge du gouvernement de Rome.

Une autre considération est également venue tempérer l'enthousiasme des Turinois : le scepticisme affiché par les milieux financiers à l'égard du rendement probable de l'affaire, laquelle serait jugée déficitaire au départ déjà. De toute façon, croit-on, le trafic ne sera jamais tel qu'il permette de servir un intérêt aux capitaux engagés. Or, la participation du capital privé devrait être de l'ordre de 34 millions de francs suisses. Turin, cité de l'automobile par excellence, ne demanderait pas mieux que d'être reliée à Genève par la route. Mais les Turinois, qui sont aussi des hommes d'affaires avisés, sont finalement portés à admettre qu'il faudra attendre des temps plus propices...

Turin, si elle veut bien intensifier les échanges commerciaux entre les deux pays, est également convaincue qu'une union économique solide et durable ne pourra être cimentée que dans une atmosphère propice, tant politique qu'économique, et dont l'avènement pourrait bien se faire attendre encore. On n'a pas ou-

bli en Italie la déception qui a suivi l'accord italo-français de 1948, dont on attendait monts et merveilles alors qu'en réalité les échanges n'avaient même pas atteint le volume qu'ils avaient connu en 1938, en pleine période d'autarcie et de tension diplomatique.

« Comment songer à percer des montagnes, demandait une personnalité du monde économique, si après avoir tant parlé d'union et de coopération franco-italienne, on constate que le trafic à la frontière n'atteint pas en 1948 le dixième de ce qu'il était en 1881 ? »

En 1936, le commerce avec la France était descendu à 3 % du total du commerce étranger italien.

On se tournerait vers le Grand-St-Bernard

Si le projet de percement du tunnel du Mt-Blanc semble avoir pour le moment du plomb dans l'aile, il est juste de relever qu'en revanche un courant favorable à la solution du Grand-St-Bernard se dessine dans certains milieux turinois. S'ils écartent en effet le projet du Mt-Blanc, c'est que ces derniers aimeraient substituer à l'entente franco-italienne avec participation suisse, que postule ce dernier, un accord exclusif entre l'Italie et la Suisse.

Sans négliger le côté purement touristique de l'affaire, ces milieux voient surtout l'intérêt que présenterait une nouvelle route reliant la Suisse à Turin et au port de Savone pour les transports par camions. Un bel avenir est promis au port de Savone, ville sise sur une vaste plaine, possédant un port très bien équipé, s'étendant sur plus de 8 kilomètres de côte.

DEMISSION DU CABINET QUEUILLE.

Quoique attendue, la démission du cabinet Queuille, le plus long ministère de la Quatrième République puisqu'il avait plus d'un an de durée, a causé une certaine sensation. Elle dénote la gravité de la crise sociale qui sévit en France et qui prend maintenant l'allure d'une crise de régime. Cette crise démontre aussi que la France est surtout une victime de la brusque dévaluation de la livre sterling entraînant celle de son franc.

LA MARMITE GERMANIQUE MAINTENUE SOUS PRESSION.

Le « New-York Times », s'occupant de la nouvelle selon laquelle l'Union soviétique est sur le point de créer une « République démocratique allemande » dans sa zone, écrit : « La marmite allemande serait ainsi maintenue sous pression. Or, il s'y cuisine des choses dangereuses. » Le journal estime que cette mesure soviétique serait vraisemblablement destinée à dissimuler les difficultés intérieures de la zone orientale et à empêcher la possibilité d'incorporer les secteurs occidentaux de Berlin à l'Etat fédéral de l'Allemagne occidentale.

Le journal conclut : « Notre ligne de conduite doit être de persuader la grande majorité des Allemands, y compris ceux de la zone orientale, que la meilleure façon de réaliser l'unité et de créer une Allemagne pacifique, démocratique et prospère, consiste à organiser les trois zones occidentales selon les lignes directrices arrêtées aujourd'hui et finalement à inviter la zone soviétique à s'unir avec l'Etat de l'Allemagne occidentale. »

REPRISE DU PROCES VON MANSTEIN.

Après 15 jours d'interruption, le procès de l'ex-maréchal von Manstein, accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis en Pologne et en Russie, a repris mercredi à Hambourg.

PREMIERE REUNION DU COMITE DE DEFENSE ATLANTIQUE.

La première réunion du Comité de défense atlantique, composé des ministres de la défense des douze pays signataires du Pacte ou de leurs suppléants, s'est ouverte mercredi au pentagone du Département de la guerre américain, à Washington.

Le monde en quelques lignes

Les dégâts causés par les inondations en Italie

Les dégâts causés par les inondations dans le sud de l'Italie se chiffrent, selon la première estimation, à six ou sept milliards de lire.

Les eaux ont ravagé 10,000 hectares de terres, 200 hectares de vignes et 500 hectares de vergers et de potagers.

Enfants brûlés vifs

Trois enfants, âgés de 4 à 7 ans, ont été brûlés vifs dans l'incendie d'une ferme à Vollmerhausen, près de Cologne, Allemagne.

La grève des ouvriers frontaliers belges

Les 50,000 ouvriers frontaliers belges qui travaillent dans les usines du Département du Nord continuent de faire la grève provoquée par la perte de 12 % sur leurs salaires, consécutive à la dévaluation du franc français. Les piquets de grève ont été renforcés à la frontière.

L'astrologue travaillait en grand...

On vient d'arrêter à Caen le pseudo-professeur Valentin, alias Fernand Valentin, se disant astrologue, qui gagnait 450,000 francs par mois en expédiant par la poste des horoscopes « individuels » ronéotypés à des milliers d'exemplaires. Plainte avait été déposée par une de ses clientes.

Profitez de mes prix bas

(Articles neufs)

- 1 lot complets, belle coupe, toutes tailles . Fr. 88.-
- 1 lot complets garçons (pant. long et golf), tailles 38, 40, 42 . Fr. 78.-
- 1 lot vestons laine, taille 44, 46 . Fr. 29.-
- 1 lot pantalons travail coton . Fr. 18.85
- 1 lot pantalons peau du diable . Fr. 29.75
- 1 lot pantalons dimanche, pure laine . Fr. 29.95
- 1 lot pantalons velours côtelé, rev., p. arr. . Fr. 39.85
- 1 lot pantalons améric., poche arr., solides . Fr. 29.95
- 1 lot pantalons mi-laine doublés . Fr. 38.95
- 1 lot pantalons saumur équitation . Fr. 49.85
- 1 lot manteaux gabardine laine . Fr. 88.-
- 1 lot complets salopette bleu 100 % coton veston ou salopette seul . Fr. 19.95
- 1 lot complets salopettes grisette 100 % cot. . Fr. 23.95
- 1 lot complets salopette rayé, t. 46 à 50 . Fr. 16.85
- 1 lot complets salopette gypcier, maçon, bl. . Fr. 19.95
- 1 lot pantalons imperméables, moto . Fr. 28.95
- 1 lot windjacks imperméables, solides . Fr. 29.85
- 1 lot vestes cuir, fermeture éclair . Fr. 89.-
- 1 lot canadiennes fourrées . Fr. 139.-
- 1 lot complets imperméables, toile huilée veston ou pantalon seul . Fr. 23.-
- 1 lot chemises popeline gris-bleu . Fr. 9.95
- 1 lot chemises travail . Fr. 9.95
- 1 lot chemises garçon, encolure 26 . Fr. 3.85
- 1 lot chemises sport et américaines, qualité . Fr. 17.95
- 1 lot manteaux pluie américains, solides . Fr. 39.95
- 1 lot bonnets en cuir pour moto . Fr. 14.75
- 1 lot lunettes de protection pour moto . Fr. 7.95
- 1 lot gants doublés av. manchettes pr moto . Fr. 24.75
- 1 lot guêtres officier, cuir, fermeture éclair . Fr. 29.95
- 1 lot guêtres cuir ordinaires, « jambière » . Fr. 22.95
- 1 paire bottes dragons, No 38-39 . Fr. 69.85
- 1 paire bottes à lacets, No 41 . Fr. 49.85
- 1 lot souliers bas, pointure 39, 40, 41, 44, 45, 46, 47 . Fr. 28.95
- 1 lot souliers montagne, ski, solides . Fr. 39.95
- 1 lot souliers milit. ferrés. point. 38, 39, 40 . Fr. 29.95
- Chapeaux feutre, No 58-59 . Fr. 7.95

Indiquez s. v. p. mesure. - Envois contre remboursement avec possibilité d'échange

AUX BELLES OCCASIONS PONNAZ
rue du Crêt 9, derrière cinéma Moderne, près gare LAUSANNE
Téléphone 3 32 16

A vendre beaux plantons de fraisiers

Moutot provenant de jeune fraisière, à 3 fr. 50 le cent. M. Cheseaux, fruits, Saxon, téléphone 6 23 13.

A vendre 200 tuteurs

en mélèze. - S'adresser à Aloïs Rebord, Bovermier.

A vendre beaux tuteurs

mélèze, ronds, rendus à domicile :
1 m. 30, la pièce 0 fr. 70
2 m. 20, la pièce 1 fr. 50
3 m., la pièce 1 fr. 90
Eventuellement, on échangerait contre abricotiers. S'adresser au journal sous R 2494.

A vendre 100 stères mélèze

en quartiers, à port de camion. S'adresser au journal sous R 2495.

Abricotiers

A vendre belle marchandise à un prix raisonnable, ainsi que POMMIERS tiges Canada, Franc-Roseau, etc. S'adr. Ernest Bonvin, pépinières, Martigny-Ville.

A vendre voiture

Fr. 2,000.-, Opel Olympia décapotable, bon état, cause double emploi. Offres à Gremaud, Martigny.

A vendre une MULE

un peu d'âge, garantie sur tous les rapports. S'adr. à Robert Roduit, commerce de bétail, Fully.



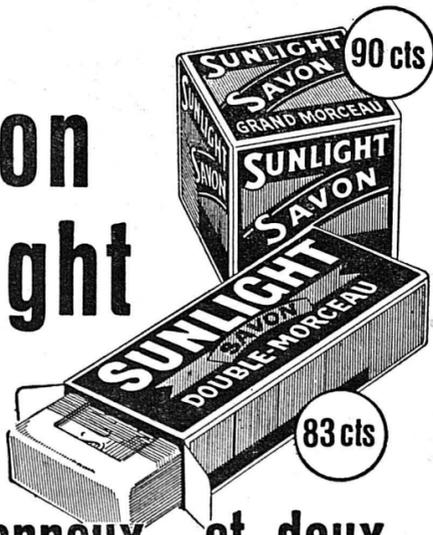
Le savon Sunlight mousse formidablement, sent bon frais, est vraiment efficace, doux et ... si avantageux!

Aussi maman achète-t-elle toujours du savon Sunlight!

Et non seulement pour les mains, mais aussi pour les soins du corps, pour le linge et le ménage!

Savon Sunlight

extra-savonneux et doux



Vente aux enchères

Le lundi 10 octobre 1949, dès 14 heures, aura lieu au magasin de dame S. Primaz - Genoud, « A la Ménagère », place de la Liberté, à Martigny-Ville, la vente aux enchères publiques des marchandises restant en magasin et comprenant notamment de la laine, un meuble à casiers, des articles d'habillement pour dames et enfants, etc. Les conditions de vente seront lues au début des enchères. On est prié de se munir de monnaie. *Le préposé : A. Girard.*

On cherche tout de suite pour Montreux

jeune fille

propre, sérieuse, de confiance, sachant cuisiner, pour ménage soigné de 2 personnes, dans villa. Jolie chambre à disposition. Bons gages. Références demandées. Ecrire en joignant photo sous chiffres 528 au Journal de Montreux.

Grande vente réclame!

- CHAUSSURES DE TRAVAIL ferrées, N° 40-46 dep. Fr. 35.80
- CHAUSSURES DE TRAVAIL non ferrées, N° 40-46 dep. Fr. 32.80
- CHAUSSURES SPORT ET MONTAGNE waterproof, semelles vibrante, N° 40-46 dep. Fr. 49.80
- BOTTINES POUR MESSIEURS, box noir dep. Fr. 26.80
- SOULIERS BAS pour Messieurs, en brun dep. Fr. 25.80
- POUR GARÇONS, souliers sport et travail dep. Fr. 26.80

Beau choix de pantoufles et bottes pour enfants, à très bas prix

Derniers modèles de chaussures pour dames

Atelier de réparations
POSE DE SEMELLES VIBRAME, CREPE, etc.

Chaussures Marie-Louise

Valentin Rebord - Téléphone 6 14 35

Martigny-Bourg

EXPEDITIONS PARTOUT

CHARBON - MAZOUT

BOIS DE CHAUFFAGE

Pensez à vos achats dès maintenant

Se recommandent :

H. & L. Piota, Martigny

VALAIS

Les accidents de la circulation

Près de Charraz, une camionnette fribourgeoise, dont un pneu avait éclaté, s'est jetée contre une voiture roulant en sens inverse et conduite par M. le conseiller d'Etat vaudois von der Aa, de Lausanne. Pas de blessés, mais gros dégâts matériels.

— Voulaient éviter une autre voiture, au bois de Finges, le 1er-lieutenant Nicolas Engel, qui se trouvait au volant d'une jeep, sortit de la route et tourna fond sur fond. L'officier a été relevé avec une jambe cassée et diverses contusions. Un passager souffre de blessures aux jambes. Tous deux ont été transportés à l'Hôpital de Sierre.

— A Granges, un attelage s'est emballé et s'est lancé à travers la route au moment où survenait une voiture de Sierre. Le cheval, appartenant à M. Dériaz, a été sérieusement blessé.

— Une automobile, conduite par un Valaisan domicilié à Genève, roulait sur la route cantonale près de Riddes, lorsqu'un pneu éclata. La machine fit une embardée et vint se jeter contre une voiture de la maison de fruits Fellay. Dégâts matériels importants.

Vignerons, attention !

Comme chaque année, la période des vendanges amène le traditionnel cortège des véhicules de tous genres, indispensables au transport de la vendange de la vigne au pressoir. Parmi eux, les chars attelés, s'ils ne sont pas éclairés réglementairement dès la chute du jour, exposent les usagers à des dangers terribles.

Vignerons ! Vous aurez tous à cœur de munir dès aujourd'hui vos chars des feux prescrits par la loi fédérale sur la circulation routière, à savoir :

- un éclairage efficace (falot) sur le côté gauche du véhicule, nettement visible de l'avant et de l'arrière ;
- une lentille réfléchissante à l'arrière sur le côté gauche.

Le Département de police, soucieux de réduire au minimum les risques d'accidents de circulation, délivrera gratuitement cette année une maquette « Scotschli-te » en métal léger qui est à fixer à l'arrière gauche du char. Cette maquette est destinée à remplacer les lentilles utilisées jusqu'ici ; elle a l'avantage d'être incassable.

Nous faisons appel à la compréhension de tous les intéressés et espérons qu'ils voudront bien se conformer aux dispositions précitées. Ils s'éviteront ainsi bien des risques d'accidents, des difficultés et des sanctions. Automobilistes ! Pendant la saison où les chars de vendange et les troupeaux encombrant la chaussée, circulez lentement et prudemment !

Sion, le 1er octobre 1949.

Le Commandant de la Police cantonale.

Le barrage de Mauvoisin

On est heureux de trouver dans le rapport de la grande entreprise qu'est Electro-Watt les appréciations suivantes, qui viennent enfin rendre justice à un ingénieur valaisan (Réd. — M. Maret), créateur de Mauvoisin. Nous avons récemment dépeint son « aventure », et montré comment, persuadé que la réalisation d'un vaste ensemble hydro-électrique dans la haute vallée de Bagnes était intéressante à tous points de vue, il dut lutter des années contre l'indifférence des uns et l'hostilité des autres pour faire reconnaître la valeur de ses idées et de ses projets. Le rapport annuel d'Electro-Watt dit ceci à propos de Mauvoisin :

« L'avancement du projet hydro-électrique de Mauvoisin a exigé de gros efforts. Le Conseil d'Etat du Valais avait homologué l'automne dernier les concessions accordées par les communes intéressées à la Société des forces motrices du Val de Bagnes, qui nous touche de près. Cet été, les autorités fédérales compétentes ont accepté le projet général établi par nous. D'après nos calculs, la précieuse énergie d'hiver qui pourra être accumulée revient à un prix qui fait de Mauvoisin une des plus intéressantes possibilités d'exploitation encore réalisables en Suisse. La réalisation de ce projet doit être entreprise sous peu ; les travaux de construction de la route Fionnay-Mauvoisin ont commencé cet été. »

(« Gazette de Lausanne ».)

Le rhumatisme il y a 5000 ans

Ce n'est pas une faute d'impression. Le rhumatisme est effectivement si vieux. Des trouvailles de squelettes datant de l'âge de la pierre ont permis de constater qu'au cours de l'histoire exactement comme aujourd'hui tourmentés par ce mal. Par contre, il nous est aujourd'hui plus facile qu'à eux de lutter contre les maux rhumatismaux — nous possédons le Togonal. Les tablettes Togonal calment la douleur, activent la guérison, rétablissent la capacité de travail et le bien-être. Pendant plus de 30 ans, Togonal a prouvé son efficacité contre le rhumatisme, la goutte, la sciaticque, le lumbago, les douleurs des articulations et des membres. Togonal dissout l'acide urique. Plus de 7000 médecins attestent l'excellente action calmante et guérissante du Togonal. Faites-en aujourd'hui encore un essai. Mais n'achetez que Togonal. Dans toutes les pharmacies et drogueries Fr. 1.60.

PHARMACIE NOUVELLE

DROGUERIE
SION

René BOLLIER, pharm.
Tél. 2 18 64

COURONNES MORTUAIRES en fleurs naturelles
Jean LEEMANN, Martigny fleuriste tél. 61317

Les communiqués officiels de l'Etat du Valais

Examens de maîtres maçons 1950

Les examens de maîtrise pour l'obtention du diplôme de maître maçon, auront lieu en 1950 dans le courant des mois de janvier à mars, si les inscriptions définitives sont en nombre suffisant.

Les demandes d'inscription, accompagnées des pièces et certificats requis par le règlement, doivent parvenir, sous pli portant la souscription « Examens fédéraux de maîtres maçons », pour le samedi 15 octobre 1949 au plus tard au Secrétariat central de la Société suisse des Entrepreneurs, case postale, Zurich 22. En même temps, les candidats verseront la première tranche de la taxe d'examen, soit Fr. 50.—, au compte de chèques postaux VIII/464 de la dite société.

Le certificat de capacité de maçon est exigé pour l'admission aux examens.

Les inscriptions arrivant après le 15 octobre 1949 ne pourront pas être prises en considération.

Le susdit Secrétariat tient tous renseignements à la disposition des intéressés. Sur demande, il leur adressera formulaire d'inscription et règlement d'examen, ce dernier contre versement de Fr. 1.50 au compte de chèques postaux VIII/464.

Examens d'entrepreneurs 1950

Les examens de maîtrise pour l'obtention du diplôme d'entrepreneur auront lieu en 1950 dans le courant des mois de janvier à mars.

Les demandes d'inscription, accompagnées des pièces et certificats requis par le règlement, doivent parvenir, sous pli portant la souscription « Examens fédéraux d'entrepreneurs », pour le samedi 29 octobre 1949 au plus tard au Secrétariat central de la Société suisse des entrepreneurs, case postale, Zurich 22. En même temps, les candidats verseront la taxe d'examen de Fr.

200.— au compte de chèques postaux VIII/464 de la dite société.

Les inscriptions arrivant après cette date ne pourront pas être prises en considération.

Le susdit Secrétariat tient tous renseignements à la disposition des intéressés. Sur demande, il leur adressera formulaire d'inscription et règlement d'examen, ce dernier contre versement de Fr. 1.50 au compte de chèques postaux VIII/464.

Examens de maîtrise pour couturières

Les prochains examens de maîtrise auront lieu au mois de janvier 1950. Le lieu et la date exacte des examens seront fixés plus tard. L'examen durera 7 jours ; la finance se monte à Fr. 120.—.

L'inscription doit se faire par écrit sur un formulaire d'inscription officiel que les candidats pourront obtenir en s'adressant au secrétariat de l'UFSAM, Zurich 32, Carvenstr. 52.

Les inscriptions qui parviendront au Secrétariat précité après le 19 novembre 1949 ne pourront plus être prises en considération.

Service de la formation professionnelle.

Martyrisé par ses parents

Guy Binet, âgé de 10 ans, désespéré par la vie pénible qu'il subissait près de ses parents, s'est jeté dans le canal de l'Aisne à la Marne.

Fort heureusement, deux jeunes gens qui passaient sur la berge se précipitèrent au secours du petit désespéré et purent le ramener sur la berge.

Interrogé par les policiers, Guy Binet a déclaré qu'il était maltraité chez lui par son père, Henri Binet, 39 ans, et surtout par sa belle-mère.

Un peu plus tard, les inspecteurs découvraient le père du jeune désespéré en état d'ivresse et la belle-mère insouciant du sort de l'enfant.

Calorifère

« Junker & Ruh », très bon état, prix avantageux. Convient pour café, grande salle. Ecrire sous chiffres 8-54 au Journal de Montreux.

A vendre

propriété

arborisée abricotiers, poiriers, pommiers, 10,000 m² environ, bord de la route cantonale, près de Martigny. Ecrire au journal sous chiffres R 2497.

Une bonne

SOMMELIÈRE

sérieuse, de toute confiance, connaissant également le service de salle, est demandée dans petit hôtel du centre du Valais. Faire offres sous chiffres P 11399 S Publicitas, Sion.

JEUNE HOMME

16 ans
cherche place dans maison de commerce, évent. comme commissionnaire. — Q. Bumann, Saas-Fée, tél. 7 81 18.

Caisse d'Epargne du Valais

(Société mutuelle fondée en 1876)

DIRECTION : PLACE DU MIDI, SION — AGENCES ET REPRESENTANTS
DANS LES PRINCIPALES LOCALITES DU CANTON

reçoit des dépôts : en compte Epargne à 2 ³/₄ %
en obligations à 5 ans à 3 ¹/₂ %

et sous toutes autres formes aux conditions les plus favorables

(Les Dépôts en Caisse d'Epargne bénéficient d'un privilège légal)



Craven A

LA CIGARETTE ANGLAISE
DE RENOMMEE MONDIALE

FABRIQUEE
AVEC LES
TABACS ET
SOUS LE
CONTROLE DE
GARRERAS LTD., LONDON

Seulement
1.30

NOBLESSE

Un grand vermouth
CIRAVEGNA & C^{ie} S.A. GENÈVE

Feuilleton du Rhône du vendredi 7 octobre 1949 83

LA PORTEUSE DE PAIN

Roman de
Xavier de Montépin

— Du mal ! jamais de la vie ! répliqua Soliveau : ça la rendra gaie, tout simplement, et nous lui ferons chanter ensuite ce que nous voudrions, même des gaudrioles.

— Vous m'assurez que ça ne peut pas l'indisposer ? reprit Marianne avec insistance.

— Je vous le jure, foi de Dijonnais et de bon enfant !

— Eh bien alors, ça va !

— Quand je me lèverai, vous vous apprêtez, poursuivit Ovide ; je demanderai de la chartreuse afin d'aroser mon cadeau, et vous remplirez le verre de maman Lison.

— Mais si j'en versais aux autres ? demanda la servante. Ce serait rigolo !

— Non, car on ne s'entendrait plus ! ça serait à qui parlerait le plus haut et chanterait le plus fort.

— Au fait, c'est vrai. Je tiendrai deux carafons, chacun d'une main, et, sans en avoir l'air, je ne verserai qu'à maman Lison de celui qui sera préparé. Où est-elle votre liqueur ?

— Il faudrait me donner un carafon de chartreuse ; je la verserai moi-même, car vous pourriez en mettre trop. Alors l'effet serait manqué ; au lieu de la gaieté, ce serait le sommeil qui viendrait.

La servante alla prendre un petit carafon de chartreuse et rejoignit Ovide. Celui-ci avait d'avance tiré de sa poche le flacon acheté à New-York. Il retira du carafon la valeur d'un petit verre de chartreuse, qu'il remplaça par la même quantité de liqueur canadienne. Il agita pour opérer le mélange, reboucha le carafon et le tendit à Marianne en lui disant :

— Surtout ne le mêlez pas avec les autres !

— Soyez tranquille, répondit-elle en le mettant dans

sa poche. Je sais où le placer et je ne me tromperai pas. Ovide se frotta les mains.

— Par parole, je crois que nous allons bien rire ! s'écria-t-il joyeusement.

Aucune des paroles échangées entre Ovide et Marianne n'avait échappé à Mlle Amanda, nous le savons. Passant tour à tour de la surprise à la stupeur, puis à l'épouvante, elle se demandait quelle était la personne qu'on appelait « Maman Lison », et à qui Ovide Soliveau voulait faire boire l'infamale liqueur qui avait failli la tuer elle-même à Bois-le-Roi. Quel crime cet homme avait-il donc encore à commettre ? Quels projets sinistres échauffait-il ? Tout à coup elle releva la tête, et sa physionomie devint énergique, tandis qu'une flamme passagère s'allumait sous ses paupières. Par l'entre-bâillement du rideau elle jeta un regard sur Ovide qui venait de quitter sa chaise et allumait une cigarette. Il quitta la grande salle, traversa la boutique donnant sur la rue et sortit du « Rendez-vous des boulangers ».

Amanda avait suivi de l'œil tous ses mouvements. Elle le vit s'éloigner, mais ne bougea point. Marianne vint débarrasser la table sur laquelle Ovide avait déjeuné. Mlle Amanda, approchant alors sa bouche du vasistas entr'ouvert, appela d'une voix un peu basse, mais très distincte :

— Mademoiselle Marianne !

La servante regarda autour d'elle d'un air ahuri, et demanda :

— Qui me parle ?

— Moi... dans le cabinet. Voulez-vous venir un instant ? J'ai quelque chose à vous dire.

— J'y vas.

Amanda ferma le vasistas et laissa retomber le rideau. Marianne parut.

— Vous avez besoin de moi, madame ? fit-elle en entrant.

— Oui, mademoiselle.

— Tout à votre service. De quoi s'agit-il ?

— Je vais vous l'apprendre. Il y aura un grand repas chez vous, aujourd'hui...

— Oui, madame, un banquet en l'honneur de Lise Perrin, qu'on appelle généralement dans le quartier « maman Lison ». C'est une brave porteuse de pain qui a failli être écrasée samedi dernier par un échafaudage.

Tous les garçons boulangers, tous les porteurs et toutes les porteuses de pain aiment maman Lison. Il se sont cotisés pour lui offrir un banquet de réjouissance...

— Et cette brave femme, vous l'aimez aussi sans doute, vous, mademoiselle Marianne ?

— Mais certainement que je l'aime ! C'est une si digne créature...

— Eh bien ! alors, Marianne, vous ne ferez point ce que l'homme avec qui vous causiez tout à l'heure vous a conseillé de faire...

— Comment le savez-vous ? balbutia la servante stupéfaite.

Mademoiselle Amanda étendit sa main vers le vitrage et dit :

— Le vasistas était ouvert, j'ai tout entendu.

— Alors, madame a dû comprendre qu'il s'agissait d'une simple plaisanterie, d'une farce inoffensive. On veut rendre gaie maman Lison qui a toujours l'air de broyer du noir...

— Vos intentions ne sont pas mauvaises, je le sais, Marianne, mais vous y renoncerez.

— Pourquoi ça ? Croyez-vous que le Dijonnais ait mis dans le flacon quelque chose qui puisse faire du mal à maman Lison ?

— Je sais qu'il agit dans un but qui n'est pas du tout celui d'égayer la pauvre femme.

— Vous connaissez donc le Dijonnais, madame ?

— Je le connais, et je vous jure sur tout ce qu'il y a de plus sacré au monde que cet homme a de méchants desseins. En conséquence, je vous supplie de ne le point aider à les exécuter.

— De méchants desseins ? répéta Marianne tremblante.

— Oui, Marianne... Voulez-vous gagner deux cents francs et empêcher qu'on ne commette une action odieuse ?

— Oui, madame, je le veux bien, pas tant pour les deux cents francs, que pour empêcher le mal. Moi qui croyais ce monsieur Pierre un si brave homme, et qui ai accepté de lui un cadeau !...

— Ce cadeau, gardez-le.

— Ah ! le brigand, qui voulait me faire complice d'une méchanceté contre maman Lison ! Si je pouvais lui rendre la monnaie de sa pièce en lui jouant un bon tour !

— Vous le pouvez, Marianne... et de la manière la plus simple. En lui versant, à lui, ce qu'il vous a dit de verser à la porteuse de pain...

— Tiens ! Mais c'est une idée, ça, madame, et une fameuse ! Si ça devait faire mal à maman Lison, il en sera le mauvais marchand...

— La dose que j'ai vu verser pouvait être dangereuse pour une femme, mais non pour un homme, répondit Amanda. Il boira et alors, Marianne, vous verrez quels étaient ses véritables intentions. L'ivresse viendra ; avec l'ivresse le besoin de parler, un besoin irrésistible. Alors, il avouera tout haut, devant tous, ce qu'il voulait faire et quels motifs le poussaient à agir... Ce Dijonnais est un ennemi de maman Lison. Pourquoi ? Je n'en sais rien, mais le fait est sûr ! Il ne faut pas que la pauvre femme tombe dans le piège abominable tendu par lui...

— Eh bien, madame, je vous garantis que maman Lison ne boira pas une seule goutte de la liqueur qu'il a préparée, et que c'est lui, le brigand, qui avalera la drogue ! Mais qu'est-ce donc que ce coquin-là ?... Je vais avertir la patronne, moi...

— Gardez-vous-en bien, car on le chasserait, et nous ne pourrions savoir alors de sa bouche quel était son véritable but.

— C'est vrai, nous le saurons quand il aura bu. Donc, il faut le laisser boire, et il boira, je vous en fiche mon billet...

— Vous n'oublierez rien de ce qu'il vous a recommandé de faire ! répéta mademoiselle Amanda.

— Non, madame, soyez tranquille, répéta Marianne. Vous verrez. Mais au fait, le verrez-vous ?

— Oui. Je serai ici, dans ce cabinet. Je vous demande au sujet de ce que je viens de vous dire le secret le plus absolu.

— Vous pouvez y compter.

Amanda tira de son porte-monnaie deux billets de banque de cent francs chacun, et les tendit à la servante.

— Voilà ce que je vous ai promis, fit-elle.

Marianne repoussa la main de la jeune femme et répliqua :

— Gardez-les, madame, je vous prie. Inutile d'être payée pour faire une bonne action et pour démasquer un coquin...

Pour vous, Madame

Nouilles à la Mistinguett

Au cours d'une tournée à Rome (1930), Mistinguett, après la représentation, rentra à son « osteria » en s'écriant : « Cette fois-ci, c'est moi qui préparerai le souper ! » Et elle se mit aussitôt au « boulot ».

Oignons hachés, ail, persil, du beurre fondu dans une casserole avec de la tomate, des nouilles dans l'eau bouillante ; et lorsque la sauce fut prête, Mistinguett la renversa sur les nouilles déjà cuites en recouvrant le tout d'une couche de parmesan râpé.

L'artiste fut complimentée, et le patron de l'osteria, tous les jours, fait figurer sur son menu : Nouilles à la Mistinguett.

Carottes à la flamande

Excellente recette : coupez en rondelles les carottes et faites les blanchir ; mettez-les dans une casserole avec du beurre, du consommé et un peu de sucre. Faites-les cuire vivement ; quand elles le sont, ajoutez-y des fines herbes et un peu de jus (veau ou volaille) ; trois minutes après, liez la sauce et versez le tout dans un plat creux couronné de croûtons frits au beurre.

DEUX EXCELLENTS DESSERTS

Brie au raisin frais

Batte consciencieusement deux bries frais avec un peu de lait et de sucre. Ajouter 50 gr. de biscuits (on peut fort bien utiliser des biscuits cassés) et un livre de raisin. Servir bien froid, dans des coupes.

Pommes au four

Il y a plusieurs manières d'apprêter les pommes au four, en voici quelques-unes :

Eplucher les pommes et creuser le milieu de façon à faire une cavité assez grande. Remplir ce trou de miel et laisser 20 minutes au four. On peut mettre également un mélange de crème de ménage, de cacao et de sucre, ou encore du vin blanc, du sucre et des petits morceaux de beurre.

SUISSE

Journée mondiale de la protection des animaux.

Il y a aujourd'hui 723 ans que mourait, après une vie exemplaire vouée tout entière à l'amour des hommes et des animaux, saint François d'Assise, surnommé le « Poverello ». C'est en souvenir de ce saint homme et de sa bienfaisante activité que les sociétés pour la protection des animaux du monde entier célèbrent chaque année, le 4 octobre, le « Jour de la protection ».

Dans tous les pays, ce jour, là, des leçons dans les écoles, des conférences, des actions de propagande, tentent de faire comprendre à tous ceux qui ne l'ont pas encore compris, quels sont les devoirs de l'homme à l'égard des animaux. En Suisse, les instituteurs ont pris l'habitude de consacrer un moment de cette journée à enseigner à leurs élèves comment on doit traiter les bêtes. L'Union romande des sociétés pour la protection des animaux voue une attention vigilante à l'observation de cette journée.

Nominations aux C. F. F.

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a désigné un nouveau directeur général des C. F. F. en remplacement de M. Meile qui prend sa retraite. Son choix s'est porté, conformément à la proposition du conseil d'administration des C. F. F., sur M. Hugo Gschwind, docteur en sciences politiques, conseiller d'Etat de Bâle-Campagne.

Mardi également, le Conseil fédéral a nommé directeur du 1er arrondissement des C. F. F. à Lausanne, en remplacement de M. Chenu, qui prend sa retraite à

Notre santé

Comment s'alimenter

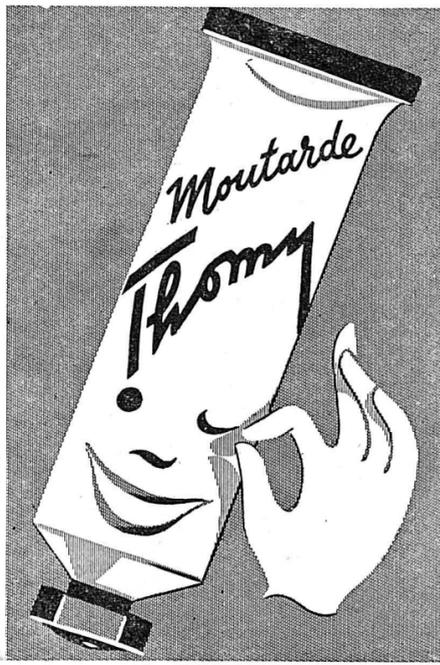
Quel régime devons-nous adopter pour que notre esprit se maintienne alerte et dispos dans un corps sain ? La réponse est simple : aucun ! Il existe bien des systèmes, qui prétendent s'appliquer à tous, hommes et femmes, dans toutes les circonstances de la vie, mais ce ne sont là que règles illusoire.

Il y a des époques où il convient d'être végétarien, et d'autres où des menus carnés s'imposent. Selon le moment, il faut, pour bien se porter, manger peu ou, au contraire, manger beaucoup. Mais comment être renseigné à ce sujet ?

Devant l'abondance des conseils et des systèmes, et leurs variations incessantes au gré de l'humeur du jour, le cas de l'être humain qui cherche une direction serait véritablement désespéré si la nature ne l'avait doté d'un oracle dont aucune théorie n'a pu ébranler la sagesse ni la pertinence en matière d'alimentation : le simple et placide instinct qui reste le seul guide infail- lible.

L'instinct révèle à chaque instant et à toute personne qui veut bien l'écouter la nourriture qui lui convient et en fixe même les proportions. Qui, en man- geant ou en buvant, ne sent exactement, à un moment donné, que la mesure est comble ? Il arrive évidem- ment trop souvent que l'on ne tienne pas compte de cet avertissement. Manger n'est plus alors que dévorer et boire n'est plus que lever le coude à espaces régu- liers et prolongés !

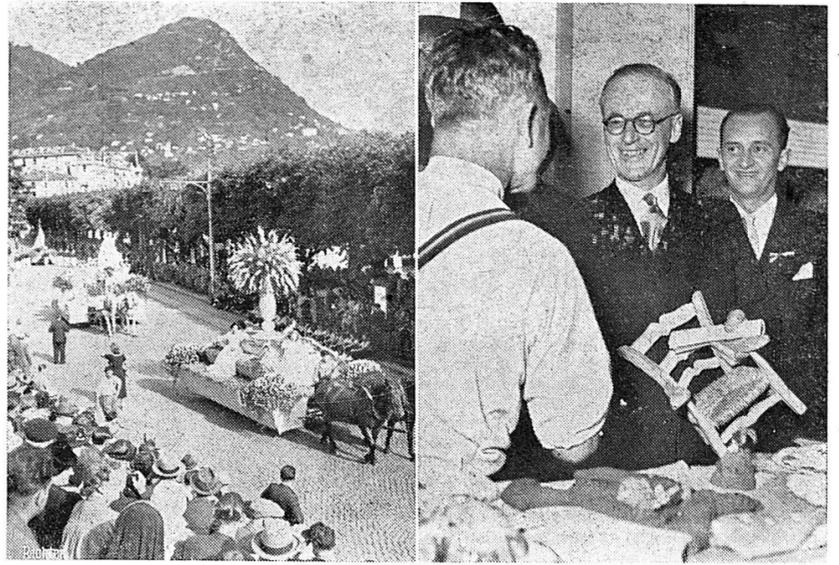
Aucun régime ne vaut, lorsqu'on est en bonne santé, les règles tracées par l'instinct, qu'il ne faut pas con- fondre toutefois avec l'avidité qui, elle, est mauvaise conseillère.



la fin de l'année, M. John Favre, docteur en droit, né en 1911, originaire du Locle, sous-chef de la division du contentieux de la direction générale des C. F. F. à Berne.

Galanterie

La vieille coquette. — Quel âge me donnez-vous ?
— Oh ! moi, vous savez, je ne sais pas lire entre les lignes.



La Foire suisse de Lugano a ouvert ses portes. A gauche, le joyeux cortège des vigneron défile tout au long de la promenade, acclamé par des milliers de spectateurs. A droite, le conseiller fédéral Rubattel recevant un cadeau original

De l'or des grappes aux soucis du vigneron

L'exceptionnel été qui s'achève, si funeste aux champs et à la prairie, aura comblé la vigne. Partout, au moins où l'irrigation a pu suppléer aux insuffisan- ces de la pluie, la récolte s'annonce d'une qualité exem- plaire. Certes, le vin, plus capricieux qu'une femme, invite les prophètes à la prudence. Combien de pro- messes n'ont pas été tenues ! Combien aussi d'inquié- tudes se sont dissipées, certains automnes, devant un nouveau surprenant ! Parlons, dès lors, du raisin. Sur ce point, nul ne pourra nous contredire : d'admirables grappes pendent aux ceps tout au long de notre coteau. Elles ne furent jamais si tentantes.

On remarque d'abord qu'elles ne sont pas salies com- me les années pluvieuses par des couches accumulées de sulfate. Depuis le mois de juin, le vigneron n'a plus eu besoin de toucher sa pompe. Il n'éprouva pas la nécessité de lutter pied à pied contre les maladies. La sécheresse empêchait vers et champignons de naître. Il fallait seulement guetter l'eau du canal, n'en pas laisser perdre une goutte. Nous n'avons pas vu, cette année, le va-et-vient des hommes, entre les ceps, pei- gnant à grands jets le coteau comme on restaure une façade, bleus eux-mêmes derrière les irisations du liqui- de, et chaque jour recommençant. Le coteau est vert, cet automne, du vert le plus naturel, et les grappes sont nettes comme nous ne les vîmes jamais.

Nettes et dorées parce que, si longtemps, le soleil s'est appliqué à sa tâche sans interrompre un jour sa course au-dessus de la vallée. Tandis que les gens de la montagne s'en allaient en procession afin d'obtenir la pluie du maître des nuées, le vigneron priaient en silence pour que se prolongeât ce temps béni... Certes, il eût souhaité une averse drue dont la vigne aussi avait besoin. Mais quand septembre se met à la pluie, sait-on jamais où l'on va ? Le souvenir lui revenait de la mal- heureuse année 1944 et il frémissait à la pensée de voir se dissiper en pourriture les merveilleuses promes- ses qui lui étaient faites.

Le crédit des vigneron s'emporta sur les balances divines. Il y eut bien quelques averses, au déclin d'août ; la terre se reprit à sourire. Mais déjà, la vallée s'éclaircissait. Déjà, le soleil séchait la vigne crépue. On ne pouvait souhaiter mieux. Les grappes, lavées de leur dernière poussière, gonflées, assouplies, se mirent à res-

plendir pour notre joie sur la muraille où elles achèvent de tresser maintenant les fils blonds de la lumière.

On voudrait lire, dès lors, sur le visage des vigneron, le contentement que donne une réussite pleinement méritée. Mais les visages des vigneron ne furent jamais plus soucieux, plus complètement fermés au sourire. Cette récolte qu'ils ont conduite à la maturité merveil- leuse où nous la voyons arriver, que vont-ils en faire maintenant qu'elle est prête à être cueillie ? De par- tout, leur arrivent de mauvaises nouvelles. Plusieurs millions de litres de leurs vins des années écoulées restent, invendus, dans les caves. Les caves sont plei- nes. Les mesures prises par les pouvoirs publics sont appréciables : elles ne dégorgent pas le marché com- me il faudrait. Partout, on se plaint que le vin est trop cher. On a raison, sans doute. Qui peut s'offrir une boisson qui coûte autant que la viande ? Mais le vigne- ron, l'an passé du moins, n'a reçu de sa vendange qu'un prix dérisoire. Il produit maintenant à perte alors que d'autres s'engraissent de son labeur. Est-ce sa faute si le prix d'un litre du vin qu'il a produit, de la vigne au consommateur, est multiplié jusqu'à six fois ? Comment va-t-il pouvoir se défendre, lui, l'humble ser- viteur de la terre qui met toute sa tendresse à produire ce dont les hommes ont besoin ?

Non, il n'ose plus interroger l'avenir. Si on refuse de lui acheter sa vendange, avec qui élèvera-t-il ses enfants ? De quel argent paiera-t-il ses impôts ? Qui l'habillera ? Il n'a d'autres ressources que le produit de son travail. On lui a dit que le fond ne manquait jamais à qui se donne de la peine. Et voilà que per- sonne ne veut plus de ce qu'il a mené à maturité dans la perfection...

Telles sont les pensées qu'il rumine, allant et venant le long de son « tablard », en ces matins admirables de septembre où son cœur devrait se réjouir. Sa tâche, il l'a parfaitement accomplie. La terre a répondu à ses soins et à son labeur. La grappe est merveilleuse, dans sa robe d'or et de lumière. Il faudrait seulement que les autres hommes se souviennent que nous sommes tous solidaires. Il faudrait seulement que sur chaque table familiale, en cet automne, règne la grande cor- beille débordante de raisins !

Maurice Zermatten.

Pourquoi en automne

une cure de CIRCULAN est-elle particulièrement recommandée et efficace ? Parce qu'il est nécessaire de protéger l'organisme contre les rigueurs de l'automne et de l'hiver, saisons pauvres en soleil. En activant votre circulation, CIRCULAN permet à votre corps de réagir contre l'excessive sensibilité au froid. CIRCULAN est indiqué dans les cas d'engourdissement des membres : mains, bras, pieds et jambes et pour se protéger contre les engelures. Prenez chaque jour, pendant 2 mois, 2 cuillerées à soupe de ce savoureux remède.

Chez votre pharmacien et droguiste

Flacon original	4.75
Cure moyenne	10.75
Flacon de cure	19.75
(Economie Fr. 4.-)	
Recommandé par le Corps médical	

contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis

CURE Circulan

Extraits de plantes du Dr Antonioli, Zurich. Dépôt Ets. R. Barberot S. A., Genève

— C'est bien cela, ma fille, c'est très bien. J'insiste cependant pour que vous preniez cet argent. Vous pourriez, si vous voulez, le donner à maman Lison, la porteuse de pain, qui certainement n'est pas riche. Maintenant, je serai ici à midi, et je demanderai à dîner. Arrangez-vous de façon que le Dijonnais ne puisse me voir.

— Il ne vous verra pas ; et je vais dire à la patronne que le cabinet est retenu.

Après avoir formulé une dernière recommandation, Amanda quitta l'établissement de la rue de Seine. A peine était-elle dehors que la patronne, précisément, appela Marianne. La servante se hâta d'accourir et fut accueillie par ces mots :

— Ah ! ça, qu'est-ce que tu fichais dans le cabinet, paresseuse ?

— Je causais avec une dame qui m'avait appelée et qui m'a mis ça dans la main...

Et Marianne présentait les billets de banque à la patronne, qui s'écria :

— Ça ! mais c'est deux cents francs, ça !

— Et c'est pour maman Lison ?

— Eh bien, si c'est ainsi, tu n'as aucun raison de bavarder. Tu lui donneras cette jolie somme au dessert, à la brave femme.

— J'aime mieux que ce soit vous qui la lui donniez, patronne.

— Comme tu voudras. Maintenant, vois si tout est en ordre, et tu iras ensuite faire un peu de toilette.

En quittant Duchemin, Etienne Castel, nous le savons, s'était fait conduire aux ateliers de Paul Har- mant. Celui-ci venait de rentrer après déjeuner avec Lucien Labroue. Il était seul dans son cabinet. Lucien traversait la cour pour s'y rendre lorsqu'il aperçut Etienne se dirigeant vers les bureaux. Les deux hommes se serrèrent la main.

— Vous ici, mon cher artiste ! lui dit Lucien. Quel motif vous amène ?

— Une fantaisie... J'ai envie de visiter les ateliers... Je songe à mettre dans un tableau un intérieur d'usi- ne... et je viens voir M. Harmant à ce propos. Au fait, j'ai vu mademoiselle Mary tout à l'heure... La pauvre enfant n'a plus que quelques jours à vivre...

— Ah ! monsieur, répliqua Lucien avec un geste de découragement, je suis à bout de forces pour jouer le rôle que vous m'avez imposé dans un but qui m'est inconnu...

— Ce but, je vous le répète, est votre bonheur. Ayez confiance en moi. L'attente désormais sera courte... A propos, je vous invite à dîner aujourd'hui avec M. Paul Harmant.

— J'accepte bien volontiers.

On était arrivé au bâtiment des bureaux. Le million- naire aperçut Etienne Castel.

— Ah ! parbleu ! s'écria-t-il en se levant pour aller lui tendre la main. Vous êtes le très bien venu. Quel motif vous amène à Courbevoie, cher monsieur Castel ?

L'artiste réédita l'explication que nous venons de l'entendre donner à Lucien, puis il ajouta :

— C'était une idée fixe chez moi, et je me suis pré- senté ce matin à l'hôtel de la rue Murillo à ce sujet.

— Vous avez vu ma fille ? demanda Paul Harmant.

— Oui, répondit l'artiste, et mademoiselle Mary m'a affirmé que vous resteriez à l'usine toute la journée. Il est convenu, n'est-ce pas, que nous dînerons ensemble ? D'ailleurs mademoiselle Mary m'a dit que vous ne deviez point rentrer.

— J'avais en effet un rendez-vous pour ce soir, mais une dépêche qui vient de m'arriver le contremande... J'accepte donc et avec le plus grand plaisir...

Les deux hommes allaient sortir pour visiter les ate- liers lorsque le concierge de l'usine se présenta, une dépêche à la main.

— Ce doit être notre dépêche, pensa l'artiste.

L'ex-Jacques Garaud s'approcha de la fenêtre et déchira l'enveloppe du télégramme. Il lut et son front se rembrunit. Etienne Castel l'observait à la dérobée.

— Que signifie cela ? se demanda l'industriel en pliant la dépêche et en la mettant dans sa poche. Ce matin il contremandait le rendez-vous donné, et voici maintenant qu'il m'en assigne un autre... Que se passe- t-il donc ?

— Vous semblez soucieux, dit l'artiste. Est-ce un ennui qui arrive ?

— C'est un ennui, en effet, car une affaire imprévue et très urgente me force à décliner l'invitation acceptée par moi tout à l'heure avec tant de plaisir. Je dois être à neuf heures chez un de mes clients.

— Vous y serez, cher monsieur Harmant, et sans rien changer à nos projets, répliqua le peintre. Nous dînerons à six heures précises dans le quartier où vous avez affaire, et à huit heures et demie vous nous quitterez sans façon pour aller chez votre client, car je n'admets pas de défaite.

— Allons, je me rends. Mais, à huit heures et demie, vous me permettrez de vous quitter...

Nous laisserons le millionnaire et l'artiste visiter la fabrique dans tous ses détails. A cinq heures, la visite terminée, Paul Harmant sortit de l'usine avec Etienne Castel et Lucien Labroue. Tous trois s'installèrent dans le coupé de régie gardé par l'artiste depuis le matin. A six heures moins un quart ils s'arrêtaient place du Havre devant un restaurant. Depuis le pont de Neuilly Raoul Duchemin ne les avait pas perdus de vue. Il pénétra dans le même restaurant que les trois hommes. Laissons le jeune homme en observation et retour- nons, rue de Seine, au « Rendez-vous des boulangers ».

XII

Il était midi moins un quart. Tous les souscripteurs du banquet offert à la porteuse de pain se montraient exacts. Depuis dix minutes mademoiselle Amanda, reve- nue de chez madame Augustine avec la permission de s'absenter, avait pris possession du cabinet où Marianne s'apprêtait à la servir.

— Vous ferez ce que vous m'avez promis, n'est-ce pas ? demanda l'essayeuse à la servante.

— Je le ferai, madame, et sans hésiter. Ne craignez rien !

Puis Marianne retourna dans la salle du banquet. Malgré l'animation verbale et bruyante dont il faisait parade au milieu des groupes, Ovide Soliveau se sentait fort inquiet. Il ne voyait point les personnages sur les- quels il comptait, c'est-à-dire les agents de la sûreté. Marianne vint à passer près de lui. Ovide se pencha vers elle, et poursuivit à voix basse :

— Vous n'avez rien oublié de ce dont nous sommes convenus ?

— Mais non, soyez paisible ! Mon carafon est prêt. Je m'en servirai après le café.

En ce moment un sous-officier du train des équipa- ges entra dans la salle, accompagné d'un bon paysan

d'une soixantaine d'années. Soliveau les enveloppa d'un regard perçant, et le nuage qui couvrait son front se dissipa.

— Voilà les agents... murmura-t-il. Tout va bien.

Le grelin ne se trompait point. Les deux nouveaux venus étaient en effet les deux hommes expédiés par le chef de la sûreté.

Bientôt une porteuse de pain entra en courant.

— Mes enfants, cria-t-elle v'là maman Lison qu'ar- rive...

— Attention, alors ! dit le Lyonnais. Le plus ancien de la boulange, ici présent, donnera le bouquet.

Un homme de soixante et quelques années alla prendre un énorme bouquet posé sur une table et vint se placer dans les rangs des convives. Le silence s'établit comme par enchantement. Jeanne Fortier parut.

« Vive Lise Perrin ! » cria-t-on de toutes parts : et l'homme au bouquet vint au-devant de la porteuse de pain.

— Maman Lison, lui dit-il d'une voix émue, acceptez ce bouquet que vos bons amis sont contents de vous offrir en signe de réjouissance.

Un nouveau cri général de : « Vive Lise Perrin ! » remplit la vaste salle. La porteuse de pain s'essuyait les yeux. On se foudroyait pour embrasser la porteuse de pain qui, dominée par une émotion bien naturelle, ne savait plus auquel entendre.

— Le dîner est servi ! A table ! dit la maîtresse du « Rendez-vous des boulangers » d'un ton de commandement.

Le Tourangeau et le Lyonnais installèrent Jeanne Fortier à la place d'honneur. La banquet commença. Ovide Soliveau se trouvait presque à côté de Jeanne, sur le même rang, et par son entrain il égaya notablement les convives.

Les deux agents de la sûreté profitaient de ce festin dans une certaine mesure. Le déjeuner qu'on leur servait leur semblait succulent. Amanda, anxieuse, impa- tiente, attendait avec fièvre le dénouement de cette pièce qui, commencée en vaudeville, devait, selon toute apparence, finir en drame. Elle seule trouvait le temps long.

VALAIS

Le comité de l'Association suisse de documentation à Martigny

Le comité de l'Association suisse de documentation, y compris les présidents de plusieurs commissions de ladite association, siégeront à Martigny, les 8 et 9 octobre. Cette association groupe les intéressés à un mouvement né des suites des immenses progrès scientifiques réalisés depuis la première guerre mondiale. Toute invention, tout progrès est concrétisé de deux manières différentes : l'objet lui-même, réalisé avec la matière, et le document qui le décrit plus ou moins explicitement.

Les grandes industries, les grandes manufactures évoluent sur la base des progrès effectués. Il leur est donc absolument nécessaire de connaître, sinon par l'objet lui-même, du moins par le document, ce qui a été réalisé. Voilà la cause qui est à l'origine de la création des centres de documentation à l'étranger, comme d'ailleurs en Suisse, et de ce mouvement d'association des intéressés. La société chimique CIBA de Bâle, la société Brown, Boveri de Baden, la maison de machines-outils Bührle à Oerlikon, les aciéries Georges Fischer à Schaffhouse, etc., certaines grandes administrations et quelques régies, des associations professionnelles, voire celle des médecins, des instituts de hautes études font partie de l'Association suisse de documentation, dont la raison d'être est, nous le répétons, la recherche du document, recherche qui ne peut s'arrêter que là où commence le secret professionnel ou le secret de fabrication.

Si le comité siège à Martigny, il le doit à l'obligeance du directeur des usines de magnésium à Martigny-Bourg, M. Perrochon, et du directeur de l'E. O. S. à Lausanne, M. Lorétan, qui se sont chargés d'élaborer un programme de documentation sur place et en même temps un programme récréatif. Merci aux deux directeurs et bienvenue aux membres du comité de l'Association suisse de documentation ! C. Fbg.

DISTRICT DE MARTIGNY

En faveur du Préventorium « Clairval », à Finhaut

La direction du Préventorium Clairval à Finhaut tient à exprimer ses vifs remerciements à tous les généreux donateurs du district de Martigny qui ont eu la gentillesse de lui faire parvenir, en quantité considérable, fruits, légumes, vivres divers, en faveur de ses petits pensionnaires. Elle remercie également la Municipalité de Martigny-Ville qui a bien voulu mettre à sa disposition, tous les lundis, jours de marché, ses dévoués employés MM. André Moret et Charles Saudan pour recueillir sur la place Centrale tous les produits que leur adressent régulièrement de nombreuses personnes. Ces produits sont ensuite expédiés dans des cages spéciaux livrés gratuitement par la maison Bompard. La direction du Préventorium se recommande à toute la population pour que ces envois se fassent encore au même rythme généreux pour la plus grande joie des petits enfants de Clairval.

Les raisins et les pommes seraient encore les bien-



rendement supérieur

Motocyclistes!!

Nous vous offrons le plus formidable pantalon imperméable et chaud U. S. Arctic, en gris-vert, avec 4 poches et bretelles, entièrement doublé en drap. C'est un article neuf, vendu à 39 fr. 50 pièce, 3 tailles (petit, moyen et grand). Choix sur demande. En stock : gants et casques, sacs, windjacks, etc.

Magasins Pannatier à Vernayaz

Ouvert les dimanches de 13 à 15 heures

Pommes de terre fourragères

Ma clientèle est priée de consigner ses commandes au plus vite. Fr. 18.— les 100 kg. franco domicile, rayon 5 km.

Marcel Pierroz, contrôleur, Martigny-Ville

Fiancés!

Acheteurs de meubles!

Vous qui voulez un mobilier à bon marché, venez me rendre visite! Vous y gagnerez du temps et de l'argent!

CHAMBRES A COUCHER à partir de 700 fr. SALLES A MANGER 560 fr. CUISINES 300 fr. ainsi que tous autres meubles à des prix sans concurrence.

Ameublements Meinrad BENDER Martigny-Ville, téléphone 6 15 79.

nus! Nous rappelons aux personnes qui désireraient se rendre à Finhaut pour visiter le Préventorium Clairval que dimanche 9 octobre, un train spécial pourra les conduire pour le prix modique de Fr. 3.— (thé compris dans l'établissement).

Donner pour Clairval c'est donner pour nos enfants débiles, c'est contribuer à une bonne œuvre, au rayonnement du bonheur autour de soi et en même temps à soi-même.

Les heures de classe au Conservatoire

Les classes de rythmique, sous la direction de M. Jo Baeriswyl de Genève, commenceront le 20 octobre. Elles se donneront toujours le jeudi après-midi, dès 14 heures.

On accepte les enfants à partir de l'âge de six ans. Les classes d'ensemble pour instruments à cordes auront lieu le samedi après-midi, à 17 h., sous la direction de M. de Ribaupierre.

Prière de s'inscrire immédiatement au secrétariat du Conservatoire, rue de la Dixence, Sion.

Le statut des fonctionnaires fédéraux

Nous lisons dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » du 1er octobre l'article ci-dessous, objectif, et que la plupart de nos lecteurs approuveront.

Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a fixé au 11 décembre prochain la consultation populaire sur la révision de la loi pour le statut des fonctionnaires. Il est heureux que l'on ne traîne pas cette affaire en longueur et que le peuple se prononce aussi rapidement que possible sur cette loi.

Il serait regrettable que l'on ne comprît pas, dans la grande majorité du corps électoral, que cette révision n'a été qu'une adaptation logique des fluctuations intervenues dans les salaires des fonctionnaires fédéraux.

On sait que, lorsque le coût de la vie augmente, les prix montent beaucoup plus rapidement que les salaires. Il est incontestable, et la plus grande partie des traitements fixes en ont fait l'expérience, que la formule est exacte, selon laquelle « les prix montent par l'ascenseur, les salaires par l'escalier ». Il y a donc une période très difficile à traverser pour la plupart des salariés.

L'adaptation doit être en quelque sorte codifiée une fois pour toutes, ce qui permettra également d'équilibrer mieux les budgets, sans avoir continuellement des surprises résultant des allocations exceptionnelles.

Le statut des fonctionnaires a été longuement discuté, mis au point; il donne des garanties aux uns et aux autres, c'est un document important pour la stabilisation et aussi pour la paix sociale.

Nous répétons que le statut des fonctionnaires n'intéresse pas seulement ceux qui dépendent de la Confédération. En effet, on s'inspire de ce statut pour établir les traitements des fonctionnaires cantonaux, communaux, de nos grandes administrations et aussi des entreprises privées. Il est donc erroné, et socialement dangereux, de faire des fonctionnaires fédéraux une sorte de classe de privilégiés qu'ils ne sont pas en réalité.

La votation du 11 décembre prochain intéresse directement, si l'on veut bien examiner le problème en toute objectivité, l'ensemble du peuple suisse. Aussi bien, voulons-nous espérer que ce statut sera adopté à une forte majorité.

Un ingénieur tué au Val des Dix

Un terrible accident s'est produit dans la soirée de lundi au téléphérique qui monte de Motot au Chargeur. M. Charles Piota, 61 ans, ingénieur à Monthey, et son beau-frère, M. Paul Contat, 66 ans, comptable dans cette même ville, avaient pris place lundi soir dans la benne du téléphérique. Au passage d'un pylône, M. Charles Piota fut pris à la nuque par le rail supérieur de l'installation et tué sur le coup. L'accident s'est produit au moment où M. Piota admirait la vallée, debout dans la benne, et ne vit pas venir le pylône.

Cette mort tragique a causé une douloureuse émotion à Monthey où chacun compatit à la peine de la famille de la victime si brusquement enlevée à l'affection des siens.

M. Piota était fils de feu Isaïe Piota de Martigny et avait séjourné plusieurs années au Congo belge avant de revenir au pays. Il avait perdu son épouse il y a trois mois.

BILLET SIERROIS

La foire.

Lundi dernier a eu lieu la première foire d'automne. Les tractations demeurèrent peu nombreuses et les exposants ne firent pas des affaires d'or. Il semble que les marchands délaissent de plus en plus les foires, car ce négoce devient de moins en moins rentable. La vendange en est peut-être pour quelque chose, et c'est certain qu'elle a retenu de nombreuses personnes dans les vignes. Nous serons exactement fixés lors de la prochaine foire, soit au soir du 24 octobre.

A propos de militaires.

Notre ville voit souvent passer des colonnes plus ou moins longues de troupes motorisées. Ces colonnes, qui ont priorité de passage, ne devraient pas gêner la circulation comme c'est parfois le cas. Bien souvent nous nous demandons comment il n'y a pas plus d'accidents que cela. Le plus grand fautif dans cette histoire n'est pas le militaire qui roule toujours à une allure modérée et qui place à tous les carrefours des policiers de route. C'est bien le civil à pied, en vélo ou en auto qui rend la vie dure aux chauffeurs de l'armée. Pourquoi la population ne penserait-elle pas que la route n'est pas seulement pour elle?

Il y a des passages pour piétons qui existent pour que tout le monde les emploie. C'est, en tous cas, mieux de les utiliser que de se faufiler entre deux camions encombrés. Quant aux automobilistes, ils devraient penser que les militaires ne vont pas passer pendant toute la journée, toute une heure même. Alors, ce serait plus simple d'attendre quelques instants que de vouloir, à tout prix, s'enfiler dans la colonne et provoquer des embouteillages parce que l'on s'arrêtera à la première occasion pour saluer un ami ou discuter une affaire sans se soucier que l'on ne roule pas seul sur la route. Ce n'est pas une leçon de morale ni d'école de conduite que nous avons l'intention de donner aujourd'hui, mais de simples réflexions qui nous sont venues après l'accident de Finges. Pour une personne étourdie, une jeep militaire roule dans le fossé. Résultat : un blessé grave à l'hôpital. Il est vrai que la relation d'un accident devient monnaie courante, dans un journal, et que l'on s'étonnerait du contraire... Cly.

SION

Le calendrier des lotos

Réunie en assemblée extraordinaire, la Fédération des sociétés locales, sous la présidence de M. Paul de Rivaz, a établi comme suit le programme des lotos de la saison prochaine :

29 octobre : Comédiens Sédunois ; 30 octobre : Gymnastique ; 5 novembre : Culture physique dames ; 6 novembre : Chœur mixte ; 12 novembre : Football-Club ; 13 novembre : Pédale Sédunoise ; 19 novembre : Chorale Sédunoise ; 27 novembre : Maennerchor-Harmonie ; 3 décembre : Vétérans F. C. Sion ; 8 décembre : Harmonie municipale ; 10 décembre : Accordéonistes.

Chez les Petits Chanteurs

La Schola des Petits Chanteurs vient de renouveler son comité comme suit : Président : Roger Crescentino ; vice-président : Pierre Studer ; caissier : Fernand Lietti ; secrétaire : Pierre Pfammatter. La direction reste confiée à M. Jo Baruchet.

Arboriculteurs valaisans!

Les Hoirs de Nestor Gaillard, pépinières à Saxon, vous offrent

Tous arbres fruitiers

Vente à tempérament

Facilités de paiement de 1 à 5 ans sur contrat

MONTHEY

Début d'incendie

Mardi, vers 17 heures, un incendie s'est déclaré dans un sous-sol de la maison appartenant à M. Adolphe Massmüther. Le poste de premier secours intervint rapidement et mit en action deux lances. En peu de temps le foyer fut noyé.

L'assemblée du F.-C.

Plus de cent membres ont assisté mardi soir à l'assemblée extraordinaire du Football-Club, tenue sous la présidence de Me Benjamin Fracheboud. De nombreux membres d'honneur et fondateurs étaient présents.

Après avoir entendu les divers rapports, les discussions et les débats qui les suivirent, l'assemblée nomma une commission intermédiaire qui aura pour mission de prendre contact avec les démissionnaires (président, présidents des commissions de jeu et juniors, entraîneur) et d'assurer par intérim la marche du club. Cette commission est formée de MM. B. de Lavallaz, Ls Giovanola et André Borella.

Une magistrale intervention de B. de Lavallaz accueillit une vibrante ovation.

En avant donc, footballeurs montheyensans!

Etat civil

Septembre 1949. — Naissances : Trombert Marianne-Paulette de Francis, de et à Champéry ; Raboud Gérald Etienne de Denis, de et à Monthey ; Kalbfuss Janine Mariette Véronique de Jean-Louis, de Ste-Croix, à Monthey ; Allenbach Simone de Raymond, de Reichenbach, à Monthey ; Reuse Liliane-Cécile de Denis, de Riddes, à Monthey ; Gay Jacqueline-Edith, d'Ed.-Joseph, de et à Monthey ; Mariaux Chantal-Marie-Thérèse, de Théobald, de Vionnaz, à Monthey ; Rémy Christine-Marie de Jean-Pierre-Louis, de Charmey, à Monthey ; Rouiller Chantal-Mathurine d'Isaïe, de et à Troistorrens ; Massmüther Claudine-Françoise d'Henri-Charles, de Münchenstein, à Monthey ; Rithner Denise-Marie d'Ernest, de Monthey et Simplon, à Monthey ; Giovanola François Maurice de Fernand, de Bovernier, à Monthey ; Udriot Marlyse-Simone de Marius-Adrien, de et à Monthey ; Métayer Marcel-Henri de Jean-Marcel, de Guttet, à Monthey.

Décès : Kenneringue Francis-Louis, de et à Port-Vallais, 1928 ; Genton née Berra Reine, de Chardonne, à Champéry, 1863.

Mariages : Méaglia Félix et Seeholzer Marie-Jeanne, de et à Monthey ; Mariaux Georges-Emile et Raemy Jeanne-Marie, de Vionnaz, à Monthey.

SAINT-MAURICE

Avec les étudiants

L'« Agauria » a constitué comme suit son comité pour le semestre d'hiver : président, Michel Veuthey, Vernayaz ; vice-président : Pierre Felley, Saxon ; fuchs-major : Michel Coquoz, Vernayaz ; secrétaire, Amédée Arlettaz, Fully ; caissier, Oscar Gut, Ollon (Vaud).

Mgr Haller à Reims

Son Excellence Mgr Haller, abbé de St-Maurice et évêque de Bethléem, prendra part, dimanche, à la solennité de St-Rhémy, patron de la ville de Reims.

A travers la Suisse

Happé par le train

Alors qu'il traversait la voie, M. Rodolphe Spring, 29 ans, employé aux bagages à la gare de Thoune, a été atteint par l'express de Spiez et tué sur le coup.

Pèlerins allemands en Suisse

Pour la première fois depuis le défunt régime hitlérien, un train officiel de pèlerins allemands est arrivé à Einsiedeln, sous la direction de Mgr Neuhaensler, de Munich.

Le trafic à Kloten

Pendant le mois d'août, l'aéroport de Kloten a enregistré 1245 vols d'avions de ligne, avec 20,439 passagers, 67 tonnes de poste, 140 tonnes de marchandises et 430 tonnes de bagages.

CAISSE ENREGISTREUSE

Superbe NATIONAL, nickelée, typant jusqu'à 999.99, marche élect. ou à main, état parfait, à vendre d'occasion. S'adresser à Dino Lottini, Martigny-Gare.

Café de Martigny-Ville cherche

SOMMELIÈRE

Entrée immédiate. Ecrire à Case postale 58, Martigny-Ville.

On cherche une jeune fille comme

apprentie fille de salle

Hôtel Kluser, Martigny.

PERSONNE

soigneuse désire faire matinées ou heures de ménage à Martigny. S'adresser au journal sous R 2511.

Commerce à la campagne cherche

personne

de 30 à 40 ans, sérieuse, pour la tenue du ménage. Gage à convenir. S'adresser au journal sous R 2513.

Accordage de pianos, 7 fr.

par la maison ROTH-GAUD, de passage à Martigny et environs.

S'inscrire au bureau du journal Le Rhône, téléphone 6 10 52

A LOUER à Martigny

CHAMBRE meublée

à l'avenue de la Gare. S'adresser au journal sous R 2515.

A vendre

manteau de fourrure

poulin brun, taille 42, à prix avantageux. S'adresser au journal sous R 2512.



Molière

brun, avec semelle crêpe

27-29 21⁸⁰ 30-35 24⁸⁰ 36-39 27⁸⁰

Chaussures **Cretton-Sports** Martigny Tél. 6.13.24. Expédition partout

Le Magasin de la Place Martigny-Bourg

vous offre :

DRAPS DE LIT, non blanchis, double fil, solides, depuis 7.90

Beau choix en DRAPS DE LITS blanchis et brodés à des prix très avantageux.

S. ABEGGLEN

BAZAR PHILIBERT MARTIGNY

Chez Philibert, un coup d'œil s'impose : toujours lames de rasoir, 3 paquets pour Fr. 1.— Tricot laine. Dessous chauds

Plants de fraisiers

Mme Moutot, forts et sains, Fr. 40.— le mille. Domaine de la Printanière, L. Neury-Chevalley, Saxon. Tél. 6 23 15.

A vendre 5000 à 6000 kg. de **BETTERAVES**

Alois Terrettaz, Le Guercet, Martigny, tél. 6 11 95.

CORSO CARAVANE

(Le roman d'une Bohémienne), avec Stewart Granger et Jean Kent

MARTIGNY

L'assemblée générale de l'Harmonie municipale

L'Harmonie municipale a tenu son assemblée générale annuelle le mercredi 5 octobre en son local habituel. Après l'appel nominal et la lecture du protocole, le président, M. Oscar Darbellay, souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance et salua la présence du président d'honneur de la société, M. Alphonse Orsat, ainsi que celle de M. Alphonse Bochatay, membre honoraire. Dans son rapport sur l'activité de la société durant l'année musicale 48-49, le président se déclara satisfait du travail accompli ; preuve en fut le grand succès remporté lors du concert annuel et de la fête cantonale des musiques valaisannes à Ardon, au mois de mai dernier. Il remercia les membres de leur assiduité et de l'effort fourni durant plus de 60 répétitions, sans compter les concerts et les nombreuses prestations de la société. M. Darbellay adressa également ses sincères remerciements au très distingué directeur M. le professeur Gérard Donzè pour le magnifique résultat obtenu, grâce à son travail inlassable et à son dévouement. Après avoir rappelé la mémoire de notre regretté ancien président et membre d'honneur M. Robert Kluser, le président termina son rapport en exhortant les membres à travailler avec le même esprit afin de mener à bien le magnifique programme établi pour la nouvelle année musicale.

Le caissier donna connaissance des diverses opérations effectuées durant l'année écoulée, principalement l'augmentation du capital « instruments », puis qu'il en a été acheté pour plus de 3000 fr., achat nécessitant par l'augmentation de l'effectif de la société.

Le rapporteur de la commission musicale constata avec plaisir le nombre toujours plus grand d'élèves fréquentant l'école de musique ; quelque 30 élèves suivent régulièrement les cours et seront sous peu à même de grossir les rangs du corps des cadets.

La société enregistra avec regret la démission de 2 membres, mais par contre 6 nouveaux adeptes furent admis au sein de la société.

Le point crucial de l'ordre du jour était le renouvellement du comité. Pour diverses raisons, plusieurs anciens membres ne purent accepter une réélection, entre autres notre président M. Oscar Darbellay, qui, pendant plus de deux ans ne ménagea ni son temps, ni ses peines pour maintenir haut et ferme le prestige d'une société telle que l'Harmonie municipale. C'est avec regret que la société enregistra ces différents départs.

Conscient de leur devoir de sociétaires, les nouveaux membres proposés acceptèrent sans réticence leur mandat et c'est par acclamations et dans un temps record que fut constitué le comité suivant :

MM. Edouard Morand, président ; Marcel Pommar, vice-président ; Adrien Métal, caissier ; Marcel Glassey, secrétaire ; Marcel Filliez, archiviste ; Christian Leiggener, matériel ; Robert Fröhlich, Raymond Métal, Henri Sauthier, membres adjoints.

Par suite de démission du titulaire, le poste de sous-directeur a été confié à M. Amand Bochatay, haut-boîste solo de la société.

Au dernier objet de l'ordre du jour figurait l'organisation de la fête des Harmonies ; à l'unanimité, la société s'est déclarée d'accord d'organiser cette manifestation musicale en printemps 1950.

C'est également avec l'approbation générale que le comité a été chargé de revendiquer l'organisation de la prochaine Fête cantonale des musiques valaisannes en 1952.

LES SPECTACLES DE MARTIGNY

Le roman d'une bohémienne (« Caravane »)

Ce nouveau film anglais est présenté cette semaine au Corso. Il bénéficie d'une interprétation remarquable avec Stewart Granger, Jean Kent, Dennis Prince. Tiré du roman de Lady Eleanor Smith, cette audacieuse histoire d'amour se déroule dans le cadre pittoresque et brûlant des gitans.

Parlé français.
Dimanche, matinée habituelle à 14 h. ½, malgré la course motocycliste.

Le fameux film « Ambre » au Casino Etoile

« Ambre », femme infidèle, sous son visage d'ange ! Tour à tour campagnarde, authentique comtesse de Radcliffe, comédienne en vogue, gibier de prison, favorite du roi, maîtresse passionnée, telle est « Ambre ».

Une superproduction sensationnelle interprétée par Linda Darnell, Cornel Wilde, Richard Greene, George Sanders.

L'œuvre féerique tirée du roman de Kathleen Winsor a pris place dans la galerie des romans inoubliables. Moins de 18 ans pas admis. Horaire : dès jeudi.

Dimanche matinée habituelle à 14 h. ½ (malgré la course motocycliste).

Louez d'avance. Passé 20 h. ¼, les places sont remises en vente.

SAXON — Cinéma « Rex »

AUX YEUX DU SOUVENIR. — Le REX de Saxon nous présente une éclatante réussite du cinéma français, qui obtient partout le maximum de succès et de recettes. Aux yeux du souvenir est l'histoire dramatique d'un épisode d'un pilote de ligne, une lamentable histoire d'amour, inoubliable pour elle, oublié par lui.

Aux yeux du souvenir comporte également une distribution peu commune avec Michèle Morgan, Jean Marais, Jean Chevrier.

Aux yeux du souvenir, enfin, est un excellent film que vous ne devez pas manquer.

La séance fut levée et c'est dans une atmosphère de franche camaraderie que les membres de notre Harmonie s'en allèrent trinquer le verre d'amitié dans les caves si accueillantes de son président d'honneur, M. Orsat.

Belle assemblée qui laisse bien augurer de l'avenir de cette importante société.

Avis - Circuit national 13 Etoiles

Par autorisation de la commune de Martigny-Ville, du département de Police cantonal, des Chemins de fer fédéraux et du Martigny-Châtelard, les routes qu'emprunte le Circuit national des 13 Etoiles, comprenant avenue de la Gare, artère Halle aux marchandises jusqu'au tournant Grand-Quai, route cantonale et avenue des Acacias, seront fermées à la circulation le samedi 8 octobre de 14 h. à 17 h. et le dimanche 9 octobre de 8 h. à 10 h. et de 13 h. à 17 h.

Trois passages gardés seront ouverts après la course de chaque catégorie pour circuler de l'intérieur à l'extérieur du circuit. Le comité de la course.

Chœur de Dames

Les membres sont informés que la répétition a lieu ce soir à 20 h. 25 au nouveau local, Hôtel de ville.

Le comité compte sur la présence de toutes et invite les personnes à qui le chant intéresse de se présenter à la répétition.

CASINO ÉTOILE MARTIGNY

Tous les soirs à 20 h. 30
Dim. matinée habituelle à 14 h. 30 (malgré la course motocycliste)

Le plus passionnant roman d'aventures qu'une femme ait jamais vécu

Interdit sous 18 ans



AMBRE

Distribution postale

Par suite des dispositions prises (barrage des rues) sur le trajet qui servira aux courses de motos samedi, la distribution postale du samedi après-midi aura lieu dans ces secteurs, après 17 heures.

Accident

Mercredi soir, alors qu'il descendait la route du St-Bernard, au volant de sa voiture, M. Charles Seltz, médecin en notre ville, accrocha un bouteroue à Martigny-Croix.

La machine se renversa dans le pré, mais, heureusement, le docteur n'eut aucun mal.

Poubelle municipale

La population de l'avenue de la Gare est informée que pour cause de la course motocycliste, le passage de la poubelle aura lieu samedi matin dès 7 h.

L'administration communale.

Club alpin

Réunion en commun avec les membres du groupe de Monthey à Plan Cerisier, ce soir vendredi, à 20 h. 15. Rendez-vous Brasserie Kluser, à 19 h. 45.

Le comité.

On danse...

... samedi soir au « Foyer », le sympathique petit dancing du Casino Etoile de Martigny. Entrée libre. Tarif de soirée.

Paroisse protestante de Martigny

Nous saisissons l'occasion pour exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes de Martigny et environs qui, par leur généreux appui, ont contribué au succès de notre vente. Et qu'il nous soit permis aussi de rendre hommage à l'esprit de fraternité qui a souligné, de façon si tangible, les excellents rapports existant entre les deux confessions. Encore à tous un très chaleureux merci.

Tombola organisée par la Paroisse protestante de Martigny et environs à l'occasion de sa vente des 1er et 2 octobre 1949

Gagnent :

un lot d'une valeur de Fr. 50.— le No 625
un lot d'une valeur de Fr. 30.— le No 1502
un lot d'une valeur de Fr. 15.— les Nos 676 et 1155
un lot d'une valeur de Fr. 10.— les Nos 21, 89, 865, 1176 et 1417

un lot d'une valeur de Fr. 5.— les Nos 83, 128, 136, 238, 337, 361, 364, 381, 430, 445, 726, 746, 747, 826, 1051, 1373, 1529, 1631, 1706, 1808

un lot d'une valeur de Fr. 2.— les Nos 161, 196, 344, 365, 440, 509, 601, 779, 910, 980, 1054, 1154, 1293, 1353, 1407, 1422, 1559, 1723, 1746, 1828.

Les bons d'achat sont à retirer, jusqu'au 15 octobre 1949, auprès de M. Jean Bollin, Martigny-Ville.

Martigny-Sports

Afin de ne pas concurrencer la course de motocyclettes, toutes les équipes du Martigny-Sports joueront au dehors dimanche 9 octobre, sauf les juniors qui rencontreront au stade municipal, à 13 h. 10, ceux de Sierre. Martigny I se rend à Sierre pour affronter les réserves sieroises, actuellement en tête de groupe ; le départ est fixé par le train de 13 h. 20. Martigny II se déplace à Vernayaz et Martigny III à Saxon.

Bonne chance à tous.

Rex-Saxon 7-8-9 octobre. Dimanche mat. 14.30

A vendre 10,000 kilos de

BETTERAVES

S'adres. à Robert Bruchez à Saxon - Probovey.

Huit jours de liaison inoubliables pour elle, oubliés par lui...

Le drame de tant d'amours brisées

AUX YEUX DU SOUVENIR

avec une formidable distribution

Michèle Morgan
Jean Marais
Jean Chevrier

Voilà indiscutablement un des très grands films français à ne pas manquer!

RIDDES

Dimanche 9 octobre, dès 15 heures

Grand Bal

organisé par le Football Club
CANTINE JEUX

Soumission

Le Martigny-Sports met en soumission l'affermage de la cantine du Stade municipal. Le cahier des charges doit être consulté les 10 et 11 octobre chez M. Guy Moret, bijouterie, à Martigny-Ville. Le Comité.

MARTIGNY

Ancien Terrain des Sports

Samedi 8 octobre 1949
Dimanche 9 octobre 1949

FÊTE FORAINE

Autos-skooter avec ses nouvelles voitures 49
Balançoires, manège enfantin et tir aux fleurs

Personne

prendrait à laver et repri-ser (machine) à domicile.

A vendre un

fourneau

inextinguible. S'adres. au journal sous R 2514.

A vendre

FORD

PREFECT 1947, de première main, état de neuf, peu roulé, pneu de réserve jamais servi. Belle occasion. Téléphone 026 / 6 30 90.

VENTE

d'occasion

1 COSTUME pour homme, en pure laine, état de neuf. 2 TABLES de chambre ainsi qu'un TONNEAU à choucroute. — S'adresser chez M^{me} Mathilde Cachat à La Bâtiаз.

MODE D'AUTOMNE 1949



FRETZ Mode

Pour compléter votre toilette automnale, un joli modèle peau de serpent noir avec talon haut élégant

47 80

Même article en chevreau noir, talon haut ou moyen, 35.80
En daim noir 29.80

Joignant le confort à l'élégance, voici un magnifique pumps hygiénique, semelle intérieure très douce. En chevreau noir

45 80

En daim noir 47.80



FRETZ HYGIENIQUE

CHAUSSURES

Lerch

Martigny-Ville

Avenue de la Gare, tél. 6 13 20

EXPÉDITIONS PARTOUT

Vente réclame au SALON du CYCLE à SION

Grand choix de vélos dames et hommes dep. 240 fr. Venez et comparez les prix.
Pneus dep. 5 fr. — Chambres à air dep. 1 fr. 80. Pierre Ferrero, mécanicien

Plus d'un milliard et demi

a été payé par LA BALOISE, depuis sa fondation en 1864, à titre d'assurances échues et de participation aux bénéfices en faveur des assurés, à quoi vient s'ajouter, pour toutes les assurances à partir de 5000 francs, l'offre gratuite de « Service de Santé », comportant examens et conseils médicaux, ainsi que l'envoi de la revue « La Vie Saine ».

L'assurance sur la VIE est affaire de confiance; cette confiance, accordez-la à LA BALOISE, auprès de qui des centaines de milliers de personnes ont déjà pourvu à leur avenir: leur nombre, effectivement, est si considérable qu'en moyenne, une famille sur deux, en Suisse, possède une police de la Baloise-VIE.

Pour tous prospectus et consultations utiles, adressez-vous, sans aucune obligation de votre part, à nos agences.

Agent général pour les cantons de Vaud et du Valais:
F. Bertrand, 13 rue Pichard, Lausanne



LA BALOISE
Compagnie d'assurances sur la vie
FONDÉE EN 1864

Conservatoire cantonal de musique - Sion

Ouverture des cours le lundi 17 octobre

Diplômes reconnus par le Département de l'instruction publique de l'Etat du Valais.
Réduction s/ les abonnements de chemin de fer.
Renseignements au Secrétariat du Conservatoire, Sion



En 4 mois seulement, vous devenez un **secrétaire-correspondant** qualifié et capable de correspondre indépendamment dans une langue étrangère. Garantie. Par correspondance, en 6 mois.
ECOLES TAME, SION, Condémines, tél. (027) 2 23 05. Lucerne, Zurich, Bellinzona, Fribourg, Neuchâtel.

MORDANT CLU
colore, brille et protège vos planchers
Livrable en jaune, brun-clair, brun-foncé et brun-rouge, en boîtes de 1/2 et 1 kg.
Fabricant: A. SUTTER, Munchwilen/Thg.

- Alors, Jean

te voilà en retard!
- C'est ma montre la cause: depuis quelques jours elle ne va plus bien.
- Va chez le nouveau, il te la fera tout de suite et bien; il reste à la maison Héritier, tu trouveras facilement.

JOSEPH MARQUIS horloger - SAXON

Chromage Nickelage Argentage

SUPER-CHROM

Chemin de Fontannaz 2
Tél. 4 06 35. LAUSANNE

A VENDRE beaux plantons de fraises

Mme Moutot. S'adresser à Martin Michellod de Joseph, Leytron.

JE CHERCHE JEUNE FILLE

sachant faire un ménage exact (sans cuire) dans famille de deux adultes et deux enfants. Bons soins. Ecrire à Mme R. Grob, Schimmelstr. 18, Zurich 4.

Jeune fille, parlant français et allemand, cherche place comme

SOMMELIÈRE

dans restaurant ou café. S'adresser par écrit au bureau du journal sous R 2491.

Le coffret d'épargne stimule l'esprit d'économie des enfants

Songez-y et faites-leur cadeau d'un carnet d'épargne. Moyennant un premier versement de six francs seulement, nous délivrons gratuitement un de ces coffret d'épargne si appréciés.



BANQUE POPULAIRE SUISSE MONTREUX

TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A. - Téléphone (022) 5 02 28
CERCUEILS - COURONNES

POMPES FUNEBRES CATHOLIQUES DE GENEVE	
Sion:	Mariéthod O., Vve . tél. 2 17 71
Martigny:	Moulinet M. » 6 10 08
Fully:	Taramarcz R. » 6 30 32
Sierre:	Caloz Ed. » 5 10 21
Montana:	Kittel Jos. » 5 22 36
Monthey:	Galletti Adrien » 4 23 51
Orsières:	Troillet Fernand » 6 81 20
Le Châble:	Lugon G. » 6 31 83

Chaussures Formidable baisse!

Chaussures enfants dep. 7 fr.; dames dep. 20 fr.; dames, avec vibram, dep. 34 fr.; hommes, avec vibram, dep. 49 fr. Guêtres officiers, avec fermeture éclair, 29 fr. Socques, pantoufles, etc. très bon marché. Chaussures hommes, avec semelles crêpe, depuis 29 fr.

Cordonnerie Bapri, Martigny-Buorg

A enlever tout de suite

CAUSE DEPART:

1 chambre à coucher Louis XVI, noyer, complète; 1 divan turc et 8 chaises de chambre à manger. Le tout état de neuf . . . **Fr. 800.-**

comptant

S'adresser à la Boucherie Beeri, Vevey
Téléphone 5 19 82

Arboriculteurs! Propriétaires de villas!

Pour vos achats d'arbres fruitiers de toutes formes et variétés - Pour un jardin d'agrément vous donnant entière satisfaction - Pour une pelouse bien finie, une rocaille fleurie - Pour une haie vive en ligustrum, buis, thuya, etc., adressez-vous au spécialiste

Dirren Frères pépin. Martigny
Téléphone 6 16 17. Choix incomparable. Facilités de paiement. Devis sans engagement

A l'occasion du Circuit National de motos

à Martigny-Ville, les samedi 8 et dimanche 9 octobre 1949, la route cantonale sera barrée à Charrat. La circulation sera détournée pour Martigny par Fully, le bord du canal et la rue du Rhône, à Martigny, aux heures suivantes:

Samedi, de 13 h. 45 à 17 h.
DIMANCHE, de 7 h. 45 à 10 h. et de 12 h. 45 à 17 h.

Le chocolat au lait de renommée mondiale



il enchante le palais de son moëlleux tapis de crème

123 ans de tradition

A VENDRE

plantons de fraises

Mme Moutot, sélectionnés et exempts de maladie. - Joseph Mabillard, Leytron.

Baisse de prix

	le kg.
Saucissons mi-porc	4.-
Salamettis	6.-
Viande séchée	7.-

Boucherie Beeri
r. du Centre 5
Téléphone 5 19 82 - VEVEY

A VENDRE un

POTAGER

à bois chez M. Claude Chaperon, rue du Rhône, Martigny-Ville.

ON CHERCHE gentille

JEUNE FILLE

aimant les enfants pour aider au magasin et au ménage. Vie de famille assurée. Faire offre avec présentation de salaire à famille André Geiser, épicerie, à Enges (Neuchâtel).

FIBA

le chausseur sachant chausser
CORDONNERIE MODERNE
Fiora & Bagutti
MARTIGNY-VILLE